

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

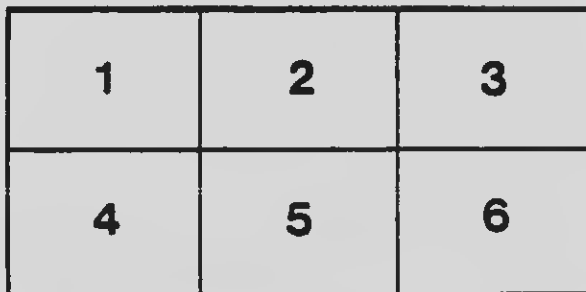
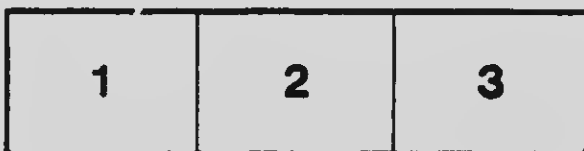
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

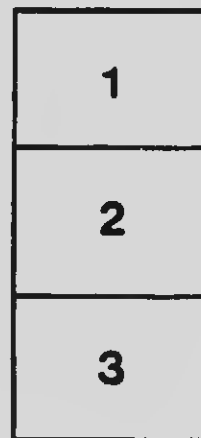
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

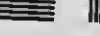
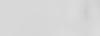
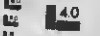
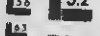
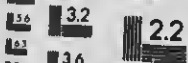
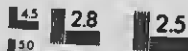
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



PHOTOCOPIY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax



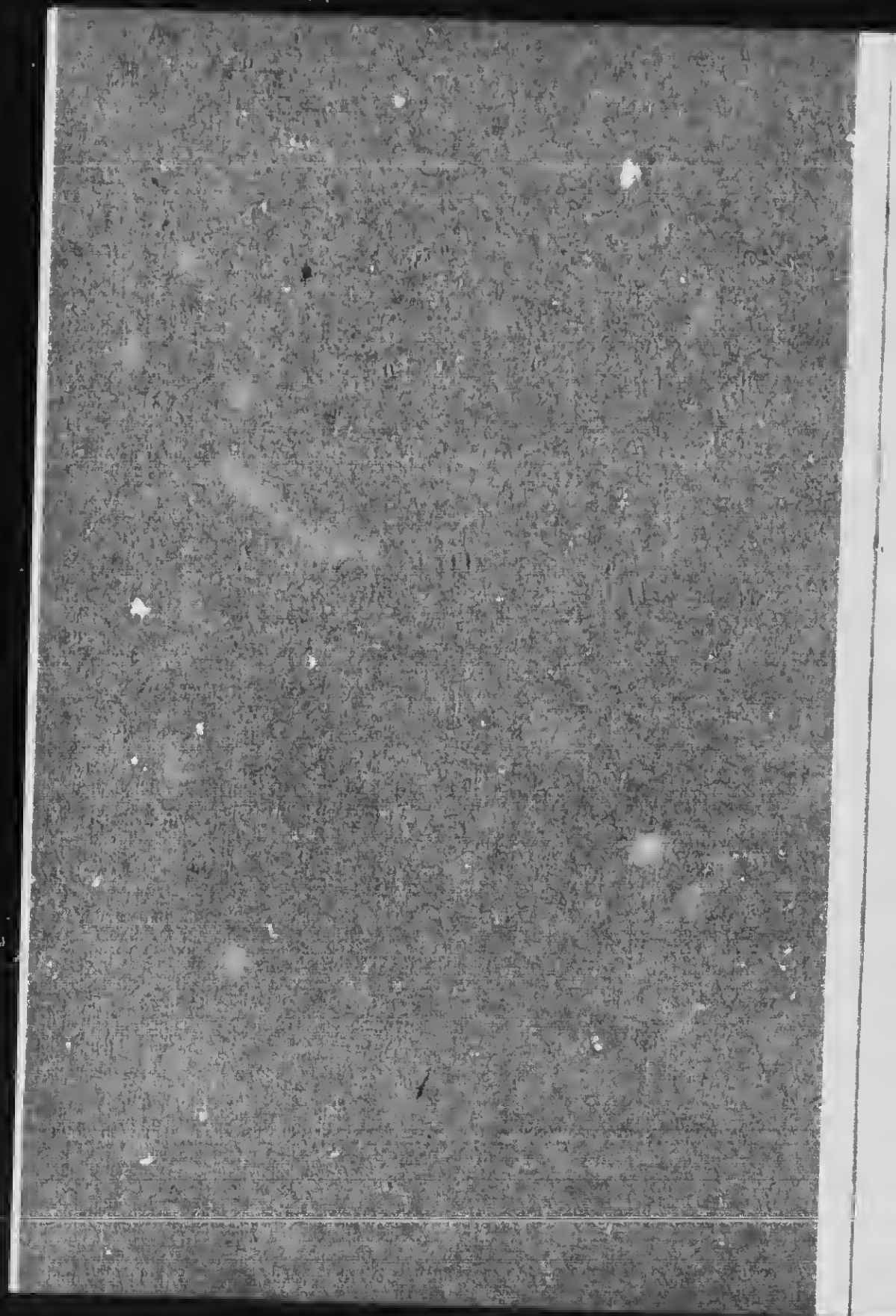
Le "VIEUX QUEBEC" se libèrera-t-il de l'esclavage économique?

Comment y arriver?

Arthur Lemont, B. S.

Ancien secrétaire de la Chambre de
Commerce du District de Montréal et
de la Fédération des Chambres de Com-
merce de la province de Québec.—Se-
crétaire de la Rédaction au "Canada".

IMPRIMERIE PERRAULT
73 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.



Le "VIEUX QUEBEC" se libèrera-t-il de l'esclavage économique?

Comment y arriver?

Arthur Lemont, B. S.

Ancien secrétaire de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec.—Secrétaire de la Rédaction au "Canada".

IMPRIMERIE PERRAULT
73 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

HC118

20

LW

DEDICACE

**A LA RACE CANADIENNE-FRANÇAISE
DONT JE M'HONORE D'ÊTRE ISSU**

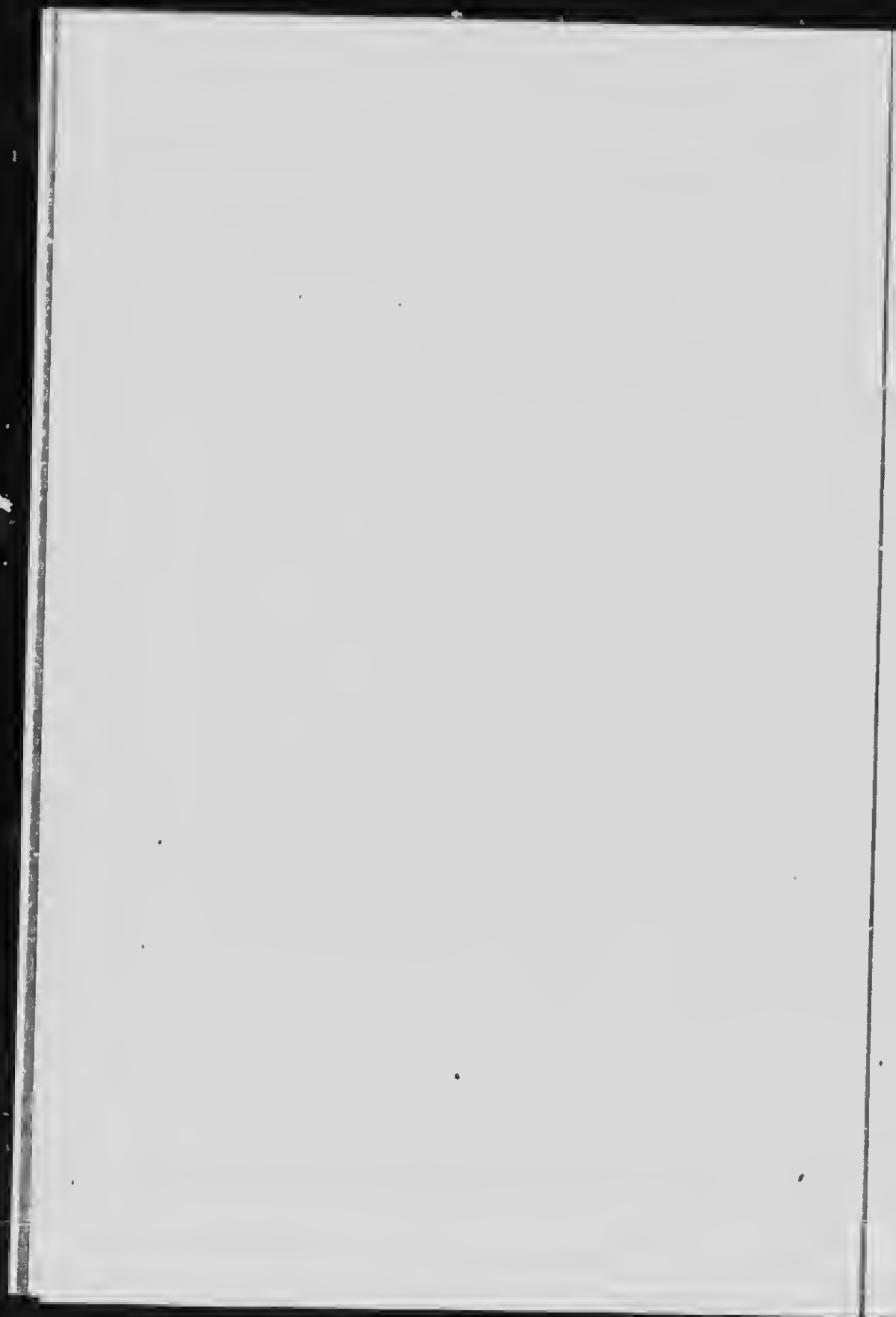
JE DEDIE CE MODESTE OUVRAGE

Arthur LEMONT.

**EN LA FÊTE NATIONALE,
CE 24 JUIN, 1918.**

*"J'aime violemment le coin du sol où
je suis né; ses coutumes me sont pré-
cieuses; ses manières de sentir, je les
fais miennes; son avenir j'y travaille;
son passé m'éblouit et je le chante."*

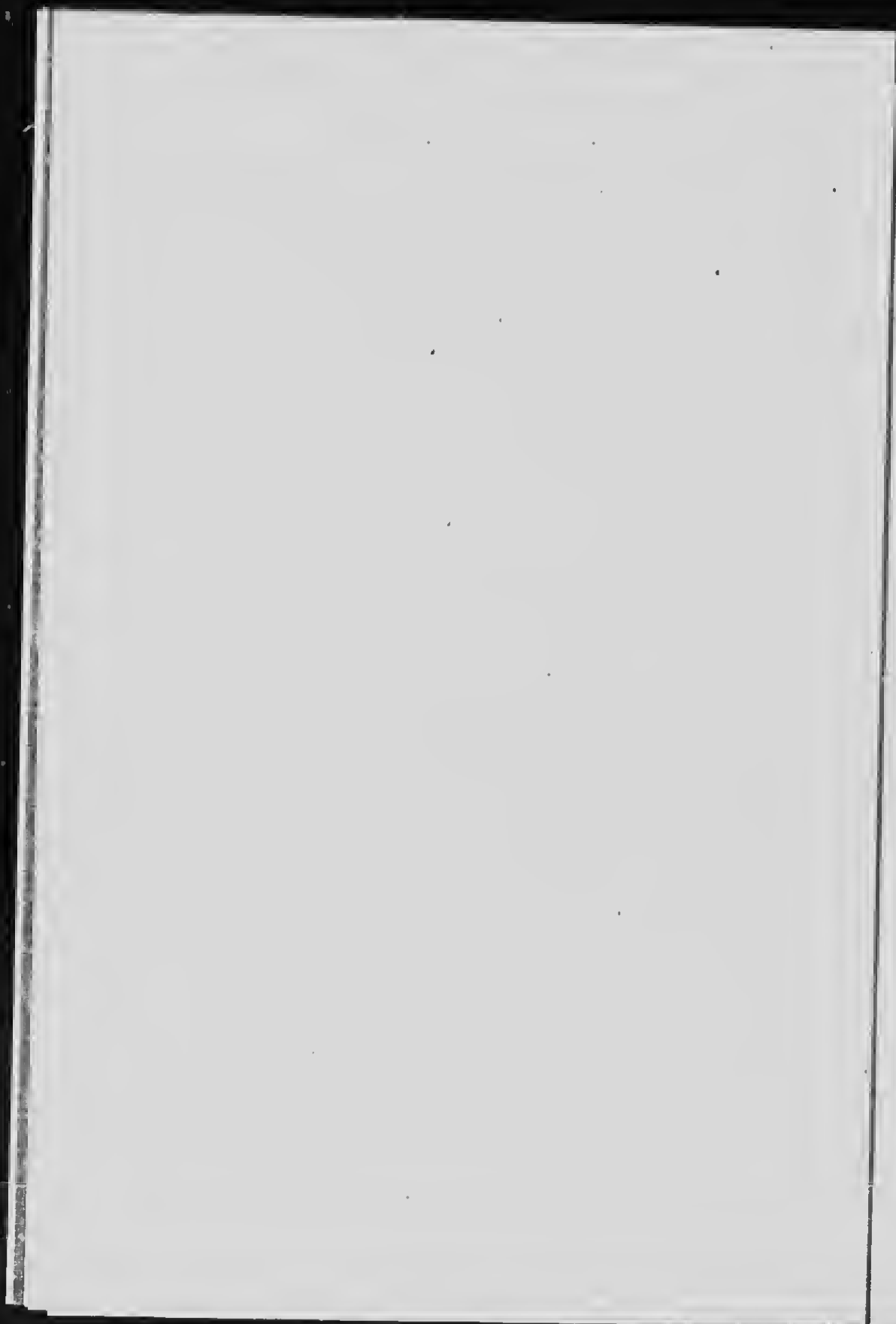
Emilie VEIHAEREN.



RECONNAISSANCE ET GRATITUDE

au groupe de mes compatriotes, qui pour
répandre ces idées, a si généreusement payé
les frais de publication de cette brochure.

A. L.



PREFACE

Depuis quelques mois nous voyions se manifester partout chez les nôtres comme un grand réveil d'énergie. A la maison aussi bien qu'à son bureau l'homme d'affaires, l'homme de profession ne tenaient plus le même langage; nos femmes elles-mêmes, nous rappelaient la fière attitude des grandes romaines; jusqu'aux niches de la rue, qui formulaient en une langue, peut-être pas toujours des plus chaisies, les sentiments qu'ils éprouvaient.

En même temps des arateurs de renom à la tribune et dans la chaire nous rappelaient à tous nos grands devoirs envers la race.

Nous nous réjouissions d'une telle transformation et l'idée nous vint de nous joindre à ce mouvement en disant à nos compatriotes que dans le domaine matériel aussi bien que national et intellectuel, ils avaient leur place et c'est ainsi que nous fûmes amené à entreprendre une croisade pour induire les Canadiens-français à se tourner vers la conquête économique.

Nous publiâmes quelques articles dans le CANADA, mais l'un d'eux ayant été frappé par la censure, on crut plus convenable en haut lieu de suspendre cette publication.

Nous allions abandonner tout à fait notre projet quand on nous remit la lettre suivante de l'honorable sénateur N.-A. Belecourt, un des plus illustres fils de notre race et un de ses plus vaillants défenseurs.

Cette lettre ce lit comme suit :

" Mon cher ami,

" J'ai lu avec un intérêt tout particulier la série d'articles que le CANADA publie depuis quelques temps relativement à l'exploitation du patri-
" moine de la province de Québec.

" Je voudrais vous dire combien je trouve ces articles opportuns, pratiques et admirables, et vous en faire toutes mes félicitations.

" Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de faire publier en brochure cette
" série d'articles et de les répandre à profusion dans la province de Québec?"

Quelques jours plus tard nous recevions une autre lettre de Chambly Bassin dont nous extrayons le passage suivant :

" Serait-il passible de me procurer votre travail. Vous dites tant de
" choses que je me suis dites à moi-même tant de fois qu'il me fait plaisir de
" les voir comprises par d'autres."

Vers le même temps arrive à notre bureau un homme d'affaires renommé comme un des canadiens-français les plus renseignés en la matière; il venait nous suggérer de compléter notre travail et de le réunir en brochure.

Nous hésitions toujours, quand le jeudi 9 mai, un de nos concitoyens les plus distingués nous pressa jusqu'à prendre l'engagement de faire défrayer par un groupe de nos compatriotes les frais de cette publication.

Nous dûmes donc nous avouer vaincu. Sans rien changer à la thèse que nous roulons soutenir, après avoir éliminé de cette étude ce qui pût être contraire aux règles de la censure nous avons donc complété notre travail et nous le soumettons à nos compatriotes.

Quinze années de journalisme actif, trois années de secrétariat à la chambre de commerce du district de Montréal et à la Fédération des chambres du Commerce de la Province de Québec; un voyage de quelques mois en Europe nous ont préparé, il semble, à la tâche que nous avons entreprise; seul notre contact quotidien pendant trois ans avec les hommes d'affaires les plus en vue du commerce canadien-français nous aurait suffi. Dans des réunions intimes, aux séances de la Chambre et de la Fédération de combien d'idées fécondes nous avons profité pour écrire un jour ce qui est ce modeste ouvrage. C'est pourquoi beaucoup de nos lecteurs retrouveront là de leurs idées et de leurs projets.

Nous n'avons pas la prétention d'être infaillible; mais notre bonne foi et notre désir ardent d'être utiles aux nôtres devraient nous faire pardonner notre liberté d'opinion et parfois la sévérité de nos paroles.

Nous avons écrit comme nous aurions causé; sans pause et sans étalage

d'érudition n'apportant des textes que pour justifier nos avancées et mieux étayer notre thèse.

Nous avons la conviction profonde que plus que jamais est resté vivace dans l'âme canadienne-française le génie qui nous a été légué par la noble nation dont l'héroïsme et l'endurance font aujourd'hui l'admiration du monde.

EN JETANT SUR NOS BORDS SA SEMENCE IMMORTELLE, la France n'a pas fait seulement oeuvre de défricheur des terres et des bois ; non, elle a mis dans la main de nos ancêtres le flambeau de la civilisation qui depuis trois siècles brille sur ce continent et c'est à nous maintenant, les descendants des preux de perpétuer en Amérique, l'oeuvre civilisatrice de la France immortelle. Depuis trois siècles, de générations en générations, on s'est transmis les vieilles traditions de la France, il faut qu'avec elles survive son génie, et c'est à nous Canadiens-français qu'il incombe de poursuivre sur cette terre la mission de notre mère-patrie.

Et ce n'est plus seulement dans le domaine intellectuel que la race canadienne-française doit s'efforcer de tendre à la supériorité, mais, aussi dans le domaine économique. Qu'on n'aille pas dire qu'elle n'y arrivera pas. Tout est possible au génie latin et nous allons tâcher de le démontrer.

En entreprenant cette campagne nous n'avons d'autre but que d'inciter les canadiens-français "à ne plus traîner à la remorque de leurs compatriotes de langue anglaise" comme l'écrivait un jour Errol Bouchette; en même temps que de leur donner les moyens d'arriver aux fins que leurs facultés leur donnent le droit d'atteindre.

Si ces quelques idées que nous croyons devoir aujourd'hui jeter dans l'esprit et dans l'âme de nos compatriotes, jeunes et vieux, valent qu'on s'y intéresse nous demandons à tous ceux qui ont foi en l'avenir de notre race de nous aider à les répandre.

Comme une terre déclinée par le tranchant de la charrue, notre âme nationale n'a jamais été aussi bien préparée pour recevoir une telle semence. Nous sollicitons pour la faire lever, le travail de tous les patriotes sincères. Qu'ils coopèrent avec nous dans cette oeuvre, de rénovation nationale, et avant peu ils jouiront du beau spectacle d'une abondante moisson de réalités les plus encourageantes.

Arthur LEMONT.

AVANT-PROPOS

Le "Vieux Québec" ne doit pas traîner à la remorque des provinces anglaises et doit tendre à prendre la première place dans le domaine économique.

Dans la grande salle du Monument National, le 14 janvier 1917, notre jeune et si distingué compatriote, M. Edouard Montpetit parlait de notre AVENIR. Cette conférence fut un de ses plus beaux succès oratoires. Ce ne fut pas seulement un discours académique qu'il prononça en cette circonstance, ce fut un vaste programme d'action qu'il traça et avec ce feu patriotique qui l'anime quand il parle de notre chère nation il adjura ses compatriotes de travailler A CONSTITUER UNE ELITE.

De cette conférence nous allons détacher le passage suivant, où l'orateur repassant en revue notre histoire nationale arrive à nous assigner notre grand devoir de l'heure présente.

C'est le sens profond, l'enseignement continu de notre histoire, inspiratrice d'énergie. A chaque génération son rôle et sa peine. Il s'est agi, pour nos pères, de réparer d'abord la défaite. Ils se sont piétés dans le souvenir. Vivre et se développer, quoi qu'il advienne, fut le premier souci. C'était, en constituant le nombre, établir un fait. Cette première victoire, nous la perpétuons par notre existence même, par notre vitalité. Plus tard, il fallut conquérir des droits, les conquérir et les défendre. Nos paysans se sont mis à l'école de la politique. Ils y ont réussi. Ils ont étudié cette constitution anglaise dont le vainqueur faisait un imprudent éloge. Leur esprit clair et logique a réclamé l'application totale du principe une fois posé. Normands merveilleux et tenaces, ils n'ont pas eu de cesse qu'ils n'eussent imposé à l'Angleterre l'unité de sa propre doctrine. Ces droits acquis, nous continuons de les exercer ; et c'est en les exerçant que nous les sauvegardons. Certes, nous aurons, de ce chef, encore à combattre ! Les préjugés ont la vie dure, a-t-on dit, quand le temps ne les détruit pas, il les embau-me. C'est peut-être mieux ainsi. L'attaque nourrit la volonté que la sécurité endort. Aujourd'hui, les temps sont changés. Un élément nouveau, la richesse, est apparu. Au double devoir que nous a légué le passé s'ajoute celui d'être de notre époque en manifestant, sur un terrain nouveau, nos activités renouvelées et instruites. Pour beaucoup, on ne saurait trop le répéter, la question nationale est une question économique. Non pas, comme on voudrait parfois nous le faire dire, que la fortune soit le bien suprême. Elle n'est qu'un moyen, mais combien fort.

Nous ne pouvons pas négliger d'y recourir. La conquête économique doit être pour nous la réalité de demain. Elle sera son élément d'égalité, sinon de supériorité. Elle nous donnera, à nous, plus qu'à d'autres ; car, possédant l'aisance, nous serons naturellement enclins à cultiver la pensée à rechercher l'expression, à répandre l'art.

Il y a plus d'un an que M^e Montpetit nous traçait ce programme et il ne paraît pas qu'on ait fait quoi que ce soit pour l'exécuter. Pourtant le temps presse. Il ne convient plus de marquer le pas ; il faut avancer.

Depuis un an notre race n'a-t-elle pas supporté assez d'épreuves ? N'a-t-elle pas été assez fouettée par la haine sectaire pour ne pas se réveiller ? Nous sommes à la merci d'une majorité hostile ; nous sommes en buttes aux plus infâmes tracasseries ; dans toutes les provinces nos frères sont traqués et persécutés, et nous qui sommes dans cette province une majorité puissante

par le nombre et par l'influence nous ne ferions rien pour reconquérir la première place ?

N'allons pas démeriter de nos ancêtres qui ont accompli vaillamment et parfois au prix de leur vie et de l'exil leur tâche si périlleuse. N'allons pas déroger aux grandes traditions de notre race qui est de briller partout où elle s'implante.

Non, il ne faut plus que le vieux Québec, berceau de la nation canadienne reste le tributaire des autres provinces. C'est devenu pour nous un impératif de sortir du terre-à-terre et de monter où notre génie français a toujours eu sa place.

Pourquoi aujourd'hui...

A quelle époque de notre histoire le devoir des Canadiens-français s'est-il manifesté avec autant d'évidence ?

Enracinés dans cette vieille terre canadienne depuis plus de trois cents ans, on leur refuse encore le droit de cité. Mis au ban de la Confédération qui est une de leurs oeuvres, les Canadiens-français sont plus qu'en aucun temps bafoués et méprisés par une majorité inexorable que ni leur loyauté, ni leur héroïsme, ni leur esprit de conciliation n'ont encore pu désarmer. Qui ne se rappelle les appels enflammés contre Québec au cours de la dernière campagne électorale ? Qui ne se rappelle cette campagne infâme menée par la grande presse anglaise.

Ce serait un crime de lèse-nationalité que de retarder l'action à prendre et l'heure est trop grave pour que nous hésitions à prendre les grands moyens de conquérir la première place dans la Confédération.

Et nous le pouvons. Oul, à la race canadienne-française il n'est rien d'impossible ; elle n'a qu'à vouloir, pour que ses projets, si hardis soient-ils, se réalisent.

Notre status d'après-guerre

En ce moment où tous les peuples, les plus petits comme les plus grands, et toutes les provinces de notre confédération se préparent à l'après-guerre, faudrait-il que seul le Québec fut en retard ?

Il n'y a que quelques semaines M. Adéard Fortier, ancien président de la chambre de commerce, n'adjurait-il pas nos compatriotes de se préparer dès maintenant à l'après-guerre ?

Dans sa dernière livraison la revue *MARKETING*, publiée à Toronto, traçait déjà un programme aux industriels ontariens pour leur permettre d'arriver les premiers sur les marchés du monde ; mais Québec n'est-il pas plus vieux que l'Ontario ? pourquoi à son tour ne s'empresserait-il pas de courir au devant ?

Québec avait déjà sauvé plusieurs fois les Anglais quand l'Ontario et les autres provinces furent organisées ; Québec remonte aux jours les plus glorieux de la monarchie française ; c'est de Québec que sont sortis tous ceux qui ont colonisé, évangélisé et civilisé ce pays et Québec n'aurait pas le droit de songer à se faire un status d'après-guerre, tout comme aucune des plus jeunes provinces de la Confédération ?

Ce serait vraiment avoir peu foi en nos destinés que de songer que notre vieille province resterait seule en arrière.

Qu'on n'aille pas croire que Québec veuille après la guerre amener la rupture du pacte fédéral ; oh ! non ; mais que Québec envers et contre tous travaille à tenir la première place dans la confédération, c'est son droit et c'est son devoir.

Pourquoi pas la première place ?

Quelques-uns de nos compatriotes croiront peut-être que nous nourrissons des ambitions démesurées pour notre province ; mais en quoi l'ambition de tenir la première place est-elle démesurée ?

Mais Québec qui a conquis toutes les libertés dont ce pays jouit ne pourrait donc pas ambitionner la première place dans le domaine économique ? Par sa situation géographique Québec ne détient-il pas la clef de l'océan et avec ses chemins de fer les plus grands facteurs d'expansion ?

Québec n'est-elle pas la plus ancienne province d'où sont sorties la nation canadienne et sa confédération ? Québec ne possède-t-il pas à lui seul plus de richesses naturelles que toutes les provinces ensemble ? Québec n'est-il pas habitée par la population la plus intelligente et la plus ouverte au progrès ? Québec ne peut-il pas seul se glorifier d'avoir un peuple bilingue, pouvant par conséquent entretenir des relations avec toutes les nations civilisées de la terre ? Mais n'est-ce pas Québec qui a le droit de s'enorgueillir d'avoir pour le guider dans le domaine fédéral comme dans le domaine provincial les chefs politiques les plus illustres ? Quel homme d'Etat même de l'empire peut être comparé à Sir Wilfrid Laurier et lequel des premiers ministres provinciaux peut disputer la supériorité à Sir Lomer Gouin ? Et le Québec ne possède-t-il pas aussi à l'heure actuelle la plus belle, la plus vaillante députation tant au parlement central qu'au parlement local ?

Enfin Québec, est la contrée où vit la race du génie français avec toutes ses possibilités.

Ne pourrait-on pas dire du Québec ce que le sénateur Herriot disait de la France le 23 novembre 1917 : "DEJA NOUS POUVONS DIRE QUE LA FRANCE POSSEDE EN ELLE TOUTES LES FACULTES ET LES ENERGIES NECESSAIRES ; IL S'AGIT MOINS DE PROVOQUER QUE D'ADAPTER. IL N'EST PAS D'INTELLIGENCE SUPERIEURE A CELLE DE NOTRE PEUPLE ; C'EST A SA VOLONTE QU'IL FAUT DONNER UNE DIRECTION" ?

Oui, Québec peut aspirer à la première place et nous voudrions voir se réaliser l'idée que le TELEGRAPH de Québec exprimait récemment dans son numéro-souvenir de la Confédération.

Le très artistique frontispice de ce numéro représente, adossée au rocher de la cité québécoise, la province de Québec, la province basique de la confédération, recevant les félicitations des huit autres provinces et du territoire du Yukon. Aux pieds du trône où siège la province sont dessinés les attributs de son industrie et de son agriculture.

C'est ainsi que nous voudrions voir dans un avenir prochain notre bonne vieille province et il n'en tient qu'à nous, Canadiens-français de lui assurer cette prépondérance.

Comment arriver à la première place

Il ne nous reste plus qu'à indiquer les moyens qu'il faut pour que Québec puisse tenir la tête du progrès économique, et c'est ce que nous développerons dans les chapitres suivants, où nous étudierons :

- 1° Ce qu'il faut faire pour sauver la race.
- 2° Réformer notre enseignement.
- 3° Comment utiliser nos richesses naturelles.
- 4° Ne rien épargner pour faire progresser notre agriculture.
- 5° Donner plus d'expansion à notre industrie.
- 6° Organiser le tourisme.
- 7° Réorganiser notre commerce.

8° Mobiliser nos capitaux.

9° Accroître notre influence à l'étranger.

Nous espérons donc démontrer à l'évidence que notre race est appelée à la supériorité et qu'elle doit y atteindre.

Conquête économique et supériorité intellectuelle

Avant d'entreprendre la démonstration de notre thèse, nous ne voulons pas toutefois laisser sans réponse une objection qui nous a déjà été faite et que nous pressentons déjà avant d'avoir terminé cet avant-propos.

D'aucuns croient que notre succès dans le domaine économique pourrait nuire à notre supériorité intellectuelle. Pourquoi donc la richesse nuirait-elle à l'action intellectuelle d'un peuple ? La France ne fut-elle pas toujours reconnue comme la nation la plus riche, et jamais son génie n'a cessé de briller sur le monde du plus vif éclat.

Et sans la richesse à quoi peut aspirer la race canadienne-française dans le domaine intellectuel aussi bien que dans le domaine social ? Schulze-Gavenitz n'écrivait-il pas un jour : "TOUTES LES ASPIRATIONS SOCIALES SONT STERILES SANS LE SOLIDE FONDEMENT ECONOMIQUE DES GRANDES INDUSTRIES PUISSANTES ET MARCHANT DANS LA VOIE DU PROGRES TECHNIQUE."

La conquête économique nous donnera la richesse qui aidera à notre race à poursuivre de plus en plus sa mission intellectuelle. Avec la richesse elle agrandira ses collèges, ses universités ; elle poussera son élite dans tous les champs de l'activité humaine et loin de lui nuire, la richesse assurera au génie canadien-français sa permanence et son expansion sur cette terre dont il est le premier occupant et qu'il compte occuper à perpétuelle demeure. Que tous les jaunes du globe se le tiennent donc pour dit.

CHAPITRE PREMIER

La supériorité du nombre dont bénéficient leurs concurrents ne doit pas décourager l'effort des Canadiens-français.

Quand ils songent que les Canadiens-français ne sont qu'une minorité dans le pays, d'aucuns doivent s'amuser de nous voir entreprendre une campagne pour inciter nos compatriotes à tendre vers la prépondérance économique : pourtant quand on décompose les divers éléments qui forment la majorité de la population du Canada on ne constate pas sans surprise que les Canadiens-français quoiqu'en minorité, forment un bloc solide de près de 2 millions et qu'ils peuvent aussi compter sur la coopération d'autres groupes ethniques qui se partagent les immenses étendues de notre pays.

Mais telle n'est pas la question.

Il ne s'agit pas en effet, de prétendre que les Canadiens-français dans les autres provinces aussi bien que dans le Québec doivent espérer supplanter leurs concurrents d'origine étrangère. C'est bien de la province de Québec comme collectivité et comme formant partie de la Confédération que nous voulons parler et pour peu que notre race progresse et se propage sur les immenses territoires de ses limites, il y a lieu, non plus seulement d'espérer, mais d'être certains que nous arriverons à la prépondérance économique.

Toutefois ce sera à la condition d'augmenter notre population et de la préserver contre les dangers et les fléaux qui la menacent.

Dans son admirable ouvrage : **"ENSEIGNEMENTS PSYCHOLOGIQUES DE LA GUERRE EUROPEENNE"** le Dr Gustave Lebon écrit : "J'aimerais mieux avoir fait partie d'un petit peuple comme la Grèce, dont la pensée illumine le monde, que des légions asiatiques de Xerxès. Le rêve de l'homme doit être d'appartenir à une élite et non à un troupeau". Telle devrait donc être la maxime des Canadiens-français. Leur rêve devrait être dans la Confédération d'appartenir à une élite, et non à un troupeau et c'est leur droit puisqu'en somme, ils ont été les seuls fondateurs de notre pays et qu'ils sont restés les seuls vrais Canadiens.

La supériorité du nombre dont bénéficient leurs concurrents ne doit pas décourager l'effort des Canadiens-français. Que sert-il de citer l'histoire pour démontrer que le succès économique appartient aux races saines et robustes. Nous ne voudrions faire aucune comparaison ; seulement un enseignement de l'histoire moderne est là pour nous encourager. Qu'était la Prusse il y a trois-quarts de siècle, si ce n'est qu'un petit pays encerclé dans la Germanie et pourtant c'est contre elle qu'aujourd'hui le monde se bat et lutte depuis trois ans. N'allons pas rejeter ce témoignage de l'histoire. C'est parce qu'elle fut une race saine et robuste que la race allemande est arrivée à ce point qu'elle tient en échec l'univers coalisé contre elle. Et le célèbre hygiéniste Jules Courmont écrivait dans son **Précis d'hygiène** : "A la fin de chaque année 1,000 Allemands deviennent 1,014, 1,000 Anglais deviennent 1,011 ; 1,000 Français deviennent 1,001."

Eh bien ! quoique de la minorité, la race canadienne-française peut encore faire mieux que la race allemande et c'est à cette condition qu'elle arrivera au succès.

Notre race mise à une dure épreuve

Mais n'allons pas trop nous illusionner sur la force de la vitalité de notre race, par le temps présent. Qu'on remonte le cours de son histoire et on ne trouvera pas d'exemple d'une épreuve aussi dure que celle qu'elle traverse à l'heure présente.

Sur quelques points de notre pays que nous portions notre pensée, nous voyons notre race dénoncée, décriée, persécutée. Et ce n'est plus seulement dans des feuilles, qui ont pour les rédiger, des cerveaux brûlés qu'on voit notre race calomniée et vouée à la vindicte publique, mais c'est au parlement, c'est même au sein du gouvernement canadien. Comment faudrait-il interpréter autrement que comme une conspiration ourdie contre nous, les articles injurieux de toute la presse anglaise du pays ; les appels à la violence de députés comme les Currie, les Arthurs et les Clements ; ou les mensonges d'un ministre comme Rowell ? C'est donc qu'on veut à tout prix soulever contre notre race non seulement les préjugés, mais la haine de la majorité du pays.

Si la race canadienne-française ne se raidit pas et ne se lève pas dans toute sa force, que deviendra-t-elle si ce n'est qu'un troupeau d'ilotes et de parias et ne pas réagir, ne pas riposter serait indigne de nos ancêtres et nous démériterions de nos aïeux.

Les périls qui menacent notre race

Comme toutes les contrées engagées dans ce formidable conflit qu'est la guerre actuelle le Canada verra sa population décimée ; chez nous comme en Europe les exigences nouvelles ont créé des besoins nouveaux, et c'est ainsi que pour aider aux vaillants défenseurs de nos libertés il a fallu avoir recours aux services des femmes.

La race canadienne-française comme les autres devra fournir sa coopération et pour qu'elle souffre le moins possible, il convient de prendre les mesures nécessaires pour la préserver.

Des milliers de nos jeunes compatriotes tomberont glorieusement sur la bonne terre de France tout à côté des canadiens d'autres origines : C'est autant que notre race perdra et à l'instar de la France, et de tous les pays on conjurera ce périls en employant les préservatifs qui s'imposent pour repeupler nos foyers et garder à la femme et à la jeune fille l'amour de son foyer.

LA DESERTION.—Mais il ne faut pas tout attribuer à la guerre. Bien avant elle déjà on signalait un péril bien grand pour notre race : la désertion du foyer.

On ne se fait pas d'idée du nombre de garçons et de filles qui chaque année quittent la maison paternelle, sans autre motif que de respirer, selon eux, un peu plus l'air de la liberté et souvent ce n'est que les vapeurs empoisonnées de la plus pernicieuse des licences qu'ils aspirent dans la grande ville qu'on compare souvent, avec raison, à la Babylone des temps anciens.

Veut-on des preuves ? On n'a qu'à lire le rapport de M. Owen Dawson, greffier de la Cour Juvénile. Ce rapport révèle un état de choses vraiment alarmant.

Le chiffre de la criminalité juvénile est de 24 p.c. plus considérable qu'en 1917 et pour les jeunes filles seulement le pourcentage est de 43 p.c. de plus. Il y a donc lieu de s'alarmer.

Que peut-on attendre pour la race d'une enfance pareille ? Ces petits garçons et ces petites filles s'adonnant au crime et à la débauche ne seront-ils pas les pères et les mères de demain ?

La désertion du foyer est donc un grand danger qu'il faut conjurer à tout prix et c'est le devoir des autorités de prendre les mesures les plus sévères.

LES MARIAGES MIXTES — Qu'on veuille en croire notre expérience, les mariages mixtes sont un des plus sûrs moyens d'assimilation de notre race. Combien d'exemples recueillis au cours de notre carrière de journaliste, nous pourrions apporter. Faire un mariage mixte c'est perdre son individualité française. Le péril des mariages mixtes est plus sérieux et plus grave qu'on ne le pense.

LE SUFFRAGE FEMININ comporte aussi ses périls. Le gouvernement a donné le vote aux femmes : nos compatriotes ne pouvaient le rejeter.

Mais que le vote ne leur soit pas une occasion de se désintéresser à leur tour de leur foyer. Que nos femmes exercent leur droit de suffrage, mais qu'elles évitent les promiscuités de la politique. Qu'elles continuent à la maison de perpétuer les belles traditions canadiennes ; qu'elles s'inscrivent dans les journaux et les revues, qui gardent intangibles ces traditions et qu'à leurs petits, elles inculquent le culte de nos ancêtres qui furent toujours les défenseurs de la race.

Le jour où la femme voudra se mêler à la politique comme les hommes, ce sera la ruine de la famille canadienne-française. Que nos femmes restent les reines du foyer : elles gouverneront le pays avec plus de force et plus d'autorité.

L'IMMIGRATION est enfin un autre grand danger que court notre race. Cette immigration viendra surtout des pays britanniques. Déjà le gouvernement canadien s'organise à cette fin et la revue *Conservation de la vie*, éditée par la *commission de conservation* publiée dans sa livraison d'avril une étude intitulée *Etablissement d'ouvrières anglaises expérimentés au Canada après la guerre*, par Edith Bleach.

C'est donc à nous de prendre les devants et de prévenir cette concurrence. Si déjà nous avons contre nous le nombre, c'est à nous d'augmenter aussi notre nombre, sans quoi nous serons impitoyablement noyés dans ce mélange de races et de peuples qui viendront nous disputer notre pays.

C'est d'ailleurs le conseil que M. R. Comtesse, ancien conseiller fédéral de Suisse donnait en avril 1918 à ses compatriotes : "Le danger pourrait venir le jour où nous nous laisserions déborder par les éléments étrangers et où nous ne saurions plus résister aux influences étrangères, quel qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. C'est aujourd'hui à ce danger que nous devons surtout veiller et qui nous amène à dire : **Caveant consules !**"

Les cinq fléaux qui déciment notre race

Si terribles que soient les dangers qui menacent la famille canadienne-française, ils ne sont encore que peu de chose en comparaison des fléaux sociaux qui la déciment.

Etienne Lamy avait bien raison de dire : "**Les peuples ne meurent pas, ils se tuent,**" et cette pensée nous est venue à l'esprit quand nous nous sommes arrêtés à considérer les causes du commencement de notre déchéance. C'est bien triste à dire, mais il le faut bien : la race canadienne-française ne progresse plus comme autrefois, et nous avons pour nous en convaincre la dure leçon des chiffres.

Dans une conférence célèbre, le R. P. Lalande attristé n'avouait-il pas que depuis 1840 "le coefficient (de notre population) a fléchi de façon inquiétante."

Et si l'on nous demande la cause d'une diminution si inquiétante, nous

dirons qu'elle se trouve précisément dans les cinq grands fléaux qui font tant de ravages parmi nous, c'est à savoir : l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, la mortalité infantile et le malthusianisme.

L'ALCOOLISME est le plus enraciné des vices dont notre race a souffert depuis près d'un siècle. N'est-il pas terrible de songer que des familles ont vu deux, trois et quatre de leurs générations engendrées dans l'alcool ; comment ne pas s'étonner des ravages que ce fléau a faits dans notre peuple.

L'alcoolisme ne fait pas seulement que de tuer et d'abêtir ses victimes, il atteint même leur postérité ; il a rempli des asiles et des prisons et, avouons-le, que de sujets d'élite cette tare a enlevés à la fleur de l'âge ou dans la maturité du talent à notre race qui a tant besoin d'hommes de première valeur ? N'insistons pas. Contentons-nous de signaler ce fléau.

LA TUBERCULOSE nous a pris depuis vingt-cinq ans la population de plusieurs villages. Ce mal terrible qui prélève sur notre vie nationale un si gros tribut est presque toujours engendré par l'alcoolisme ou le manque d'hygiène. Au témoignage de Jules Courmont, une autorité en la matière "la tuberculose est plus meurtrière que toutes les autres maladies infectieuses réunies, plus meurtrière que le choléra, plus meurtrière que la guerre." A elle seule elle peut contaminer tout un peuple.

Est-il rien de plus attristant que de constater que dans notre pays ce fut toujours notre race qui a tenu la tête quand il s'est agi de la tuberculose. Rien d'étonnant qu'on ait vu fléchir le coefficient de sa population depuis trois-quarts de siècle.

L'AVARIE n'épargne pas plus notre race que la race anglo-saxonne et, étant en minorité, c'est elle qui souffrira le plus des ravages que cet autre fléau fait chaque année dans nos rangs.

Si on veut se convaincre du péril que la syphilis fait courir à notre race on n'a qu'à interroger les spécialistes et on verra que dans nos villes c'est par milliers qu'on compte les victimes de cette maladie engendrée par le plus révoltant des vices. On pourrait encore lire avec profit le chapitre consacré à ce délicat sujet dans le huitième rapport annuel de la Commission de Conservation. On y trouvera là des faits et des chiffres terrifiants fournis par les plus grandes sommités de l'Ontario. C'est surtout de la race anglo-saxonne que ces autorités parlent dans leurs mémoires, mais les médecins qui nous liront reconnaîtront que nous n'exagérons pas en signalant l'avarie comme un des maux les plus terribles et des plus désastreux dont souffre notre race.

LA MORTALITÉ INFANTILE fait aussi trop de ravages dans notre peuple. De nos confrères ont parlé trop éloquemment du cortège des petits corbillards blancs qui s'allonge pour que nous insistions ici. Le taux de la mortalité infantile est encore le plus fort chez la race canadienne-française ; alors que servira-t-il d'avoir tant d'enfants, si on ne les garde pas ?

LE MALTHUSIANISME enfin est aussi entré dans nos mœurs. Le nombre des époux qui font chambre à part est devenu considérable et il ne faut pas avoir parcouru la province pour le constater. Que d'hommes et que de femmes de notre temps ont peur de la famille ? Combien en connaissons-nous qui arrêtent l'oeuvre créatrice de Dieu ? Qu'on consulte les statistiques de certaines de nos paroisses de villes et on se rendra compte de la diminution de la natalité ; et chose extraordinaire ce n'est pas dans les paroisses ouvrières que la doctrine de Malthus est le plus en honneur, c'est dans les paroisses dites "riches" qu'on déplore un si inquiétant état de choses.

Quelque décourageantes que soient ces constatations que nous croyons de notre devoir de faire, nous ne devons pas nous laisser abattre et penser qu'il ne sera jamais possible d'arriver à la tête du progrès. Il n'est pas trop tard pour réagir et arrêter la marche de notre déperdition. Il reste en nous encore trop de bons éléments pour désespérer, et le succès est à nous pour peu qu'on veuille dès maintenant prendre les moyens.

Comment préserver notre race

Il faudrait des chapitres pour traiter comme il le mérite cet important sujet. La longueur de celui-ci nous force à n'indiquer que sommairement ces moyens qui sont au nombre de quatre : "La revanche des berceaux," la puériculture, les sports athlétiques et la protection de la jeune fille.

"**LA REVANCHE DES BERCEAUX**"—ce mot d'ordre lancé il y a quelques mois par le R. P. Lalonde devrait avoir son écho jusqu'aux confins les plus éloignés de notre province, et jusque dans la paix du plus humble des hameaux comme du plus fastueux des palais. Quel crime c'est pour un peuple que de vouloir son suicide, et quel châtement n'encourt-il pas? Dans chaque foyer, qu'on organise dès aujourd'hui la revanche. Qu'on se hâte de remplacer ceux que la guerre vient nous prendre, pour qu'à leur retour glorieux, ils trouvent plus de petites mains pour les caresser et plus de petites bouches à baiser. Quelle joie ce sera pour eux de faire connaissance avec les nouveaux venus, petits frères et petites sœurs!

LA PUERICULTURE devrait être à la base de la rénovation nationale. *La Revue hebdomadaire* (No 6 avril 1918) publiait sur ce sujet une étude de MM. Georges Rageot et du Dr Lesage ; on y trouve la définition suivante de ce beau mot : "Apprendre à soigner les enfants, ce n'est pas seulement apprendre à les élever, mais aussi à les aimer, à les désirer."

Dès maintenant la puériculture devrait être en tête du programme des études féminines. Là-dessus Montréal n'est pas en retard puisque déjà il a sa "Ligue des petites mères."

Avec la revue française nous souhaitons que chez nous comme en France la "puériculture devienne à la mode et les enfants le seront aussi."

Rien ne manque sur ce point dans notre ville. Nous avons les "Gouttes de lait," nous avons les "Dispensaires," nous avons l'"Assistance Maternelle," nous avons des hôpitaux pour les enfants, comme l'Hôpital S.-Justine ; nous avons des "Crèches," nous avons quelques "Garderies," mais il faut multiplier ces oeuvres, les répandre dans toutes nos cités et villes.

Et c'est une bonne nouvelle que nous avons lue quand les journaux ont annoncé que le Dr Boucher, directeur du service de l'hygiène à Montréal allait organiser un service pour la protection de celles qui vont devenir mères. Notre confrère le **Devoir** donnait cette nouvelle dans les termes suivants :

"Le Dr Boucher, croyant qu'il ne faut absolument rien négliger pour assurer la conservation du capital le plus précieux d'une race, celui des naissances, veut maintenant étendre son action à la période **prénatale**.

"Ce projet ne serait, ni plus ni moins, qu'une préparation à la maternité faite au moyen de conseils qui seront donnés, par des spécialistes, dans les diverses Gouttes de lait ; ces conseils porteront tout naturellement sur la première partie de la puériculture. Les futures mères, par l'entremise des journaux, seront invitées à venir assister à ces cours."

On ne saurait que souhaiter le plus grand succès à cette oeuvre nouvelle ; car c'est malheureusement à l'ignorance qu'il faut attribuer en grande partie la mortalité infantile.

LES SPORTS ATHLETIQUES seront le plus puissant moyen de combattre les trois grands fléaux que sont l'alcoolisme, la tuberculose et l'avarie et nous allons en donner le témoignage d'un moine, le R. P. Didon qui dans un discours fameux disait aux mères de France que rien ne préservera leurs fils contre le vice et contre les maladies comme la pratique des sports. (L'Education présente, pp. 372 et suiv.)

D'ailleurs, la France, par les voix de son ancien premier ministre M. Barthou, et du sénateur Herriot a mis à son programme l'expansion de la culture physique ; de même en est il en Suisse et en Italie. C'est ainsi qu'on fait les races saines et robustes. Le "*Mens sana in corpore sano*" de Juvenal reste toujours vrai.

La race canadienne-française a aussi ses organisations sportives ; le **National** particulièrement devrait grouper toute notre jeunesse et nos concitoyens riches ne devraient pas manquer de contribuer à son maintien et à son succès. C'est une oeuvre bienfaisante et régénératrice.

LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE s'impose plus qu'en aucun temps, puisque les dangers qu'elle court sont plus grands et plus nombreux.

L'admirable **Fédération nationale S.-Jean-Baptiste** n'a déjà fait beaucoup. Elle a organisé les associations des employées de magasins, des employées de bureaux, des employées de manufactures, qu'elle poursuiवे son oeuvre. Nous voudrions voir aussi se multiplier des oeuvres comme le **Foyer**, dû à l'initiative de M. le curé Gauthier, où la jeune fille trouve avec la protection, les moyens de vivre confortablement et économiquement.

Les tentations sont si grandes, les sollicitations si perfides qu'il faut mettre nos travailleuses en garde. Elles sont les femmes et les mères de demain. Protégeons-les, pour le salut de la famille et de la race.

• • •

Nous avons à grands traits exposé notre programme de préservation de la race ; nous croyons qu'il s'impose et il appartient maintenant à tous les patriotes ecclésiastiques ou laïques de travailler à sa réalisation. Unissons nos efforts et nous prenons à témoin l'histoire du monde pour affirmer que si notre race devient de plus en plus saine et de plus en plus robuste, elle supportera sans peine la lutte avec ses concurrents plus nombreux pour la suprématie économique.

CHAPITRE DEUXIEME

Une fausse orientation scolaire et le manque d'enseignement pratique sont les causes de l'infériorité du Canadien-français.

Si on recherche les causes de notre infériorité économique on découvre sans peine qu'elles sont aussi dans une fausse orientation scolaire et dans un manque d'enseignement pratique. Que de sujets de la race canadienne-française doivent leur insuccès dans la vie pour n'avoir pas été guidés vers la carrière pour laquelle ils avaient des aptitudes réelles. De même beaucoup d'autres auraient brillé dans la carrière commerciale ou industrielle s'ils eussent été dirigés vers ces états plutôt que vers celui qu'ils ont embrassé. De ce double fait nous avons tous les jours des exemples sans nombre.

Il convient donc d'étudier en premier lieu la réforme de notre enseignement, et nous allons essayer dans ce deuxième chapitre d'exposer nos modestes vues sur ce sujet.

Les aptitudes du Canadien-français

On entend quelquefois de nos compatriotes prétendre qu'il ce sera jamais possible au jeune Canadien-français d'atteindre le niveau de son concurrent anglais dans les sciences commerciales ou industrielles. Il n'est rien de plus faux et de plus injuste.

En effet combien d'établissements anglais et des plus considérables, n'ont d'anglais que les capitaux et le nom ? Qu'on parcoure la liste des employés on y trouvera que la plus grande partie est canadienne-française. Au comptoir, au bureau, à la caisse, sur la route ce sont des Canadiens-français. Il nous a été donné, maintes fois, d'entendre aussi des chefs d'établissements anglais, écossais, irlandais et israélites déclarer que notre compatriote était des mieux doués pour les affaires. D'ailleurs combien d'entre eux, partis de leur village depuis dix, vingt, trente et quarante ans, sont aujourd'hui des maîtres du grand commerce ou de la grande industrie. C'est vraiment décrier notre race que de ne pas lui reconnaître les aptitudes pour la carrière économique. Si un plus grand nombre n'ont pas réussi dans ce domaine c'est qu'il leur a manqué l'avantage de s'instruire, et c'est à ceux-là et à ceux qui viendront après eux que les réformes préconisées ici devraient servir.

Ce que devrait être l'enseignement primaire

Récemment un comité composé de nos concitoyens auxquels s'étaient joints deux éducateurs distingués, MM. les abbés Dubois et Desrosiers, a formulé un programme de réforme de notre enseignement primaire. Nous n'entreprendrons pas d'analyser le mémoire soumis par ce comité ; cela nous menerait trop loin. Rapocions seulement que le but de nos concitoyens en émettant ces vœux était de rendre l'enseignement primaire plus pratique et plus efficace en allégeant le programme d'étude. On demande de donner moins d'importance à des matières dont le sujet aura peu occasion de servir ou d'abrèger le cours du cycle scolaire.

Dans son ouvrage "Du choix d'une carrière, M. Gabriel Hanotaux a tracé le programme de ce que devait être l'enseignement primaire : "De huit à quinze ans, les enfants destinés au commerce, aux affaires, à l'industrie, à l'agriculture, c'est-à-dire aux professions les plus nombreuses et les

plus importantes, ont le temps d'apprendre tout ce qu'ils doivent savoir : la langue maternelle, quelques rudiments d'une langue ancienne et d'une langue étrangère, un peu d'arithmétique, de géométrie, de géographie et d'histoire."

Et le résultat de cet enseignement bien pratiqué M. Hanotaux les fait voir quand il ajoute : "De grands bienfaits particuliers et sociaux suivraient une telle réforme : le reflux des activités vers les carrières pratiques, l'utilisation normale de ces "déclassés" qui encombrant les cadres de la société moderne, l'emploi au dehors et au dedans, des forces nationales mieux entraînées et sensiblement accrues, enfin un retour vers la précocité des mariages et le souci plus prompt des responsabilités familiales."

Le recrutement et le traitement des instituteurs

Mais tout ce beau programme et de plus beaux encore resteront lettre morte si on ne fait rien pour avoir un meilleur recrutement des instituteurs et pour leur assurer un meilleur traitement.

On a tort de penser qu'un instituteur n'est autre qu'un individu propre à enseigner le Ba-ba et 2 et 2 font 4. Il faut plus que cela à celui qui a pour mission de préparer à la grande lutte pour la vie nos fils et nos filles. L'instituteur doit être un pédagogue, un psychologue, qui sache découvrir dans l'âme et dans l'intelligence du sujet qu'on lui confie le citoyen de demain. L'instituteur devrait pouvoir discerner les aptitudes et la vocation. Et c'est parce que trop souvent ces conditions ont manqué à la base de l'enseignement primaire que tant d'enfants sont allés se fourvoyer dans l'enseignement secondaire, vaguer dans l'enseignement supérieur pour ensuite battre le pavé le reste de leur vie.

On devrait donc donner une attention toute spéciale au choix des instituteurs et des institutrices et à leur formation. Nous reconnaissons qu'il s'est accompli un grand progrès en cette matière, mais il reste beaucoup à faire. Si les inspecteurs d'écoles et les maîtres de l'enseignement pouvaient parler, ils nous feraient beaucoup de confidences sur ce point. Ils pourraient nous dire que le nombre des vrais instituteurs des deux sexes est bien peu considérable.

Et puis il y a la question du traitement. La mesquinerie des commissions scolaires, des villes aussi bien que des campagnes, n'a pas peu contribué à éloigner de l'enseignement des sujets hautement qualifiés. Il est vrai qu'on voit moins de salaires de misère dans les campagnes, mais il s'en trouve malheureusement encore trop. Elles sont nombreuses les bonnes à tout faire qui ont un meilleur traitement que les institutrices, de même des cochers et des chauffeurs d'automobiles sont mieux payés que des hommes qui ont la tâche ingrate de former des citoyens.

Sait-on que chaque année il y a un déplacement de 1,000 à 1,200 instituteurs et institutrices ; la cause en est dans le manque de compétence souvent, mais surtout dans l'insuffisance du traitement.

A moins qu'on ne réagisse au plus tôt il viendra un temps où il se produira une crise de l'enseignement. Il ne sera plus possible de trouver des instituteurs compétents et cela parce qu'on aura refusé de les bien traiter.

Nous n'avons jamais compris qu'on puisse faire preuve de si peu de sympathie pour ces pauvres jeunes filles et ces hommes qui ont la charge d'instruire trente, quarante et cinquante enfants. Combien de ceux qui refusent à l'instituteur une juste compensation de ses efforts et de son travail, lui doivent l'instruction qui les a enrichis ?

Traitons donc bien nos instituteurs ; ce sont eux qui préparent l'avenir en formant les hommes de demain et on verra accourir vers la carrière des

sujets éminemment doués. Combien de jeunes gens entrés à l'école normale ont changé de direction et ont embrassé un état autre que celui auquel ils se destinaient ?

L'un d'eux nous en faisait un jour l'aveu ; il aurait aimé se dévouer à l'enseignement, mais la perspective d'une vie pauvre et pleine de soucis matériels l'a découragé, et nous pouvons affirmer que cette fois l'enseignement a perdu un sujet d'élite, car cet homme brille au premier rang de la carrière qu'il a embrassée.

Il en sera de même tant qu'on persistera à n'avoir aucun égard pour l'instituteur.

N'encombrons plus les professions

Citons encore une fois M. Hanotaux qui écrivait : "Chez les parents et chez les enfants, la crainte des responsabilités prolonge inutilement les études ; la vanité et la pusillanimité encombrant dangereusement les professions parasitaires."

C'est bien de ce double mal que souffre aussi notre société canadienne-française. Les parents croiraient forfaire à l'honneur de leur nom en ne donnant pas à leurs fils un cours classique ; de même nos enfants mal dirigés se laissent pousser "va comme je te mène," sans songer que peut-être ils s'en vont à un désastre.

Quand nous voyons un si grand nombre de nos jeunes compatriotes faire faillite ou mal tourner dans les professions nous voyons bien comme De Boustetten avait raison d'écrire un jour : "Chez le peuple, cest l'instruction utile qui est la base de l'instruction morale. C'est l'instruction appropriée au travail de chacun qui donne à l'homme ces grandes idées d'ordre, qui font la base de la justice et de la liberté. L'individu, tout comme la nature, a sa mesure d'idées : "les idées que nous n'avons pas au bien, nous les avons au mal."

Désorientés bien de nos jeunes gens végètent dans les professions quand ils auraient réussi dans une autre carrière. Dans tout homme il y a des aptitudes et des talents ; chacun a reçu sa part du créateur, seulement il faut découvrir ces aptitudes et ces talents, sans quoi l'enfant, l'adolescent n'ayant aucune idée pour ce qui serait son bien, en a pour ce qui devient son mal.

Et quand nous demandons qu'on n'encombre plus les professions nous ne sommes pas seuls. Ils sont légion les éducateurs et les sociologues qui réclament une meilleure distribution des facultés intellectuelles de nos jeunes compatriotes. Dans la revue canadienne *l'Action française*, le R. P. Lecompte, de la Société de Jésus et provincial de sa communauté, n'adjurait-il pas lui aussi, il y a un an, les jeunes Canadiens-français de tourner ailleurs leurs énergies ? C'est vers les carrières utiles qu'il souhaitait voir notre jeunesse s'engager.

Est-ce à dire qu'il faudra pour cela fermer nos collèges classiques ? Mais pas du tout. Seulement, on pourrait réformer aussi notre enseignement secondaire pour l'adapter mieux aux besoins de notre cause. Ce fut la pensée de M. le Chanoine Papineau quand en 1911, il fonda le collège de S.-Jean. Dans l'agencement de son programme scolaire il a réussi à combiner l'enseignement commercial et l'enseignement classique. Si arrivé en syntaxe ou en méthode l'élève ne parait avoir aucune disposition pour les classiques, alors on lui recommande de prendre une autre route et d'embrasser une autre carrière. D'autres de nos collèges classiques ont aussi un enseignement commercial plus complet que l'enseignement primaire et avec ce qu'il acquiert de connaissances dans cet enseignement,

l'élève peut se lancer sans crainte dans la lutte; la vie et le contact journalier avec des concurrents aussi bien doués que lui, lui apprendront le reste. La vie est encore la meilleure école.

Cui, que l'enseignement classique reste pour ceux auxquels on reconnaît de véritables aptitudes pour le droit, la médecine, le sacerdoce; et avant peu on constatera qu'il n'y a plus l'encombrement que nous déplorons aujourd'hui et ce sera pour le plus grand bien de notre société et de notre race. Les élus seront des hommes de choix; ils constitueront une élite dont nous aurons droit de nous enorgueillir.

Vers les carrières nouvelles

Il n'est rien d'aussi sérieux pour les parents comme pour les enfants que le choix d'une carrière: de ce choix dépend le bonheur de toute leur vie; aussi convient-il de ne pas y aller à la légère et de bien considérer le pour et le contre.

Il nous semble toutefois qu'il y aurait un avantage considérable pour les parents et pour notre race à mieux étudier les divers états qui s'offrent à notre jeunesse.

Le commerce, l'industrie, la finance, le génie civil, ne valent-ils pas autant que les professions dites libérales. Et par surcroît, elles sont beaucoup plus propres à assurer notre expansion économique.

Nous le démontrerons, notre province possède des richesses naturelles d'une valeur incalculable; pourquoi ne les mettrait-on pas dès maintenant à profit et c'est l'homme d'affaires, l'industriel, le capitaliste, l'ingénieur civil qui feront produire à toutes ces richesses le rendement le plus rémunérateur. M. Hanotaux le disait, l'homme de profession est un "parasite", c'est-à-dire qu'il vit aux dépens de la société, tandis que l'agriculteur, le commerçant, l'homme d'affaires et l'ingénieur civil font vivre la société. Ayons des avocats, des médecins, des notaires, mais pas en aussi grand nombre.

Nos collèges classiques sont remplis d'élèves, tandis qu'il y a encore place pour des centaines dans nos écoles d'agriculture, aux écoles techniques, à l'école des hautes études, et à l'école polytechnique. Il faut changer cela.

Que nos collèges classiques améliorent leur système d'enseignement commercial en vue de préparer nos jeunes gens pour les carrières nouvelles. Nos collèges classiques possèdent tous des professeurs émérites, des pédagogues de premier ordre, qu'ils utilisent mieux ces talents. A nos enfants ils donneront plus qu'un enseignement rudimentaire; ils donneront une certaine culture et une forte éducation et à quinze ou dix-huit ans, ils pourront sans crainte laisser partir leurs sujet. Ainsi "outillés", pour reprendre un mot maintenant fort en usage, ils pourront affronter l'avenir sans inquiétude.

Au point de vue établissements scolaires, notre province n'a plus rien à envier aux autres. A nos fils et à nos filles le gouvernement a donné tous les avantages de s'instruire: écoles primaires, écoles modèles, écoles normales, écoles techniques, écoles du soir, écoles d'agriculture, école des hautes études, cours des arts et manufactures: il ne manque rien. Il suffit d'y amener nos enfants pour qu'ils acquièrent toutes les connaissances nécessaires, et ainsi assurer leur succès dans le domaine économique.

Une éducation nationale

L'enseignement ne suffit pas pour réussir, il faut de plus une forte éducation et dans nos écoles on devrait s'efforcer de la donner à nos enfants. Le R. P. Didon, qui à bon droit passera pour un des grands éducateurs de

France a formulé un programme; nous croyons qu'il pourrait être appliqué avec profit chez nous. Le célèbre dominicain recommandait: "Un régime moins compressif et moins passif, laissant place au mouvement spontané du caractère et des esprits; multipliant les occasions d'initiative et mettant en jeu la responsabilité de chacun; un régime viril qui ne demande pas seulement l'obéissance passive sous une discipline extérieure, mais le libre exercice de l'activité et la libre confiance dans les chefs dont l'art suprême est de se faire aimer; un régime adapté à l'apprentissage de la vie, à l'usage de la liberté en un temps où, de fait, la liberté, avec ses agitations et ses luttes s'impose à tous — un tel régime semble vouloir rompre avec les anciennes méthodes de l'éducation générale".

Quand on lit ces lignes on dirait vraiment qu'elles ont été écrites pour les heures sombres que traverse notre race. Sachons les mettre en pratique. Déjà, nous le savons, — et nous sommes heureux de le proclamer — un progrès dans ce sens a été accompli dans nos institutions scolaires et particulièrement dans nos collèges classiques. On n'entend plus parler du régime de la terreur de nos années d'études. Les élèves jouissent de plus de liberté et sont laissés plus à leur initiative et on le constate, nos jeunes gens sortent de nos collèges plus forts et plus combattifs et moins résignés d'avance à se laisser bafouer et persécuter.

C'est absolument ce qu'il faut dans la lutte pour la vie et la concurrence. L'initiative fait les débrouillards et les audacieux et Virgile ne nous a pas menti quand il écrivait "Audaces fortuna juvat."

La collaboration des parents

Un grand éducateur de nos amis, un prêtre distingué, ancien visiteur de des écoles et aujourd'hui à la tête d'une des plus belles paroisses, nous disait un jour qu'une des causes de l'insuccès de l'enseignement est l'indifférence des parents à l'égard de l'instruction de leurs enfants; et nous avons été à même de le constater nous-même.

Les parents semblent mettre leurs enfants à l'école bien plus pour s'en débarrasser, que pour les former. Rien de plus funeste au succès de l'instruction, et le meilleur système ne peut produire tous ses fruits si les parents ne collaborent pas avec l'instituteur et l'éducateur.

Les parents devraient surveiller la conduite de leurs enfants à l'école ou au collège; s'informer de l'application au travail; voir les bulletins mensuels; encourager ou réprimander selon le cas; les aider et les éclairer.

Ne croit-on pas que, quand l'enfant saura que son père et sa mère s'intéressent à lui, il s'efforcera de profiter le mieux possible de l'instruction qu'il reçoit?

De même devrait-il en être pour la discipline. Que l'enfant soit donc à la maison ce qu'il est au collège. Nous avons connu un enfant qui, au collège, faisait l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples, tandis qu'à la maison il devenait un petit diable. Il faut dire aussi que le père péchait par trop de tendresse et qu'il se laissait trop facilement gagner par les promesses d'amendement et vaincre par l'admiration qu'il avait pour le beau talent de son fils. La mère n'osait intervenir pour ne pas amener de conflit et la conséquence est qu'aujourd'hui ce jeune homme a gardé son mauvais caractère et perdu son talent, au point qu'il végète dans le rond-de-cuirisme.

Que d'autres exemples nous pourrions donner de la faillite de l'éducation du collège par la faute des parents.

Ce n'est donc pas ainsi que nous arriverons à donner à notre race des lutteurs et des hommes dont elle a besoin dans le temps présent.

Les oeuvres post-scolaires

Il ne faudrait pas croire toutefois qu'à la sortie de l'école ou du collège l'enfant, l'adolescent, le jeune homme, devraient être abandonnés à eux-mêmes. Oh ! loin de là ; il faut soutenir ses premiers pas dans la vie ; il faut le guider. Ce sera la mission des oeuvres post-scolaires.

Il existe déjà des associations d'anciens élèves : qu'on en organise le plus grand nombre, pour que le jeune homme vive le plus longtemps de la vie de l'"Alma Mater" ; mais ces institutions devraient être plus agissantes parfois. Elles devraient avoir des réunions régulières et plus fréquentes.

D'autre part on devrait organiser de plus en plus, dans chaque paroisse des cercles de jeunes gens, où à la culture physique on pourrait joindre un peu de culture intellectuelle. Que chaque paroisse possède son club athlétique et son comité d'études et de travaux.

Pourquoi aussi n'insisterait-on pas pour que nos jeunes gens assistent aux conférences de l'Université Laval ? Ces cours sont non seulement instructifs, mais ils sont utiles au plus haut point et il est regrettable qu'ils ne soient pas plus fréquentés.

Nos jeunes compatriotes trouveraient là tout ce qu'il faut pour compléter leur instruction et se cultiver de plus en plus.

* * *

Qu'on se mette à l'oeuvre sans tarder. Réformons notre enseignement ; dirigeons nos fils vers les carrières nouvelles et nous atteindrons ainsi la tête du progrès économique ; ainsi instruits nos enfants pourront utiliser les richesses naturelles qui sont répandues dans toute notre province et qui n'attendent pour nous enrichir que des cerveaux et des bras.

CHAPITRE TROISIEME

Si les Canadiens-français ne mettent en valeur les richesses de leur province, elles leur seront enlevées par les immigrants d'après-guerre.

L'après-guerre sera terrible plus particulièrement pour les Canadiens-français. Leurs familles auront été décimées s'ils n'ont pas pris les moyens de les préserver et leur influence annihilée s'ils ne secouent pas leur torpeur.

Mais il y a plus encore : les richesses naturelles inestimables de leur province leur seront enlevées par les nouveaux venus, si dès maintenant ils ne s'organisent pour les mettre en pleine valeur.

Cette perspective ne devrait-elle pas faire réfléchir jusqu'aux esprits les plus légers et les moins portés à l'étude de ces graves questions ? Il s'agit pour nous de notre survivance, allons-nous nous désintéresser d'un aussi grave problème que celui de l'utilisation de nos ressources naturelles ?

Est-il vrai que le patriotisme chez nous est endormi au point que nous allons nous abandonner au sort effroyable qui nous est réservé sans tenter d'en tirer le meilleur parti ? Ce serait de l'aberration.

Se souvient-on de la nouvelle annonçant un vaste projet d'immigration des îles britanniques et qu'on nous dise si vraiment il n'y a pas péril en la demeure ? C'est donc à nous de réveiller toutes les énergies et de mettre en activité tous les cerveaux et les bras dont nous pouvons disposer ; sans quoi, qu'on veuille nous croire, c'en est fini de notre race, qui ne sera plus seulement une minorité dans cette contrée que nous avons fondée, mais même une minorité méconnue et méprisée.

L'inventaire de nos richesses naturelles

S'est-on jamais arrêté à faire l'inventaire des richesses naturelles de notre province ? Gaston de Montigny l'écrivait un jour : "Au monde il n'existe pas un seul autre pays où la nature ait plus généreusement multiplié ses splendeurs et plus inépuisablement prodigué l'infinie variété de ses richesses."

Québec à lui seul possède un territoire de 703,653 milles carrés, et pourrait contenir trois fois et demie l'Allemagne ou la France. Ses fleuves, ses rivières, ses lacs, ses cours d'eau représentent une superficie de 15,969 milles carrés, en ne tenant pas compte des baies d'Hudson, James et Keewatin et le golfe S.-Laurent jusqu'à la Pointe-des-Monts. De ces immenses territoires 33,665 milles carrés seulement sont organisés en municipalités ; il en reste donc 654,019 à organiser : c'est encore plus que tout le territoire de l'Ontario.

POUR L'AGRICULTURE. — Qui pourra dire les millions que l'agriculture pourrait encore faire rendre à ces terres vierges, qui n'attendent pour produire que le travail du colon ? Ces vieilles terres à elles seules pourraient nourrir pendant un siècle la France ou l'Angleterre.

Que de plaines et de collines ouvertes à l'élevage du bétail, qui assureraient l'alimentation de notre population puis une réserve considérable pour l'exportation ?

NOS FORETS, d'après l'Annuaire statistique de notre province "constituent une des ressources de matières ligneuses les plus précieuses du globe tant à cause de leur richesse en bois résineux, de bonne qualité pour les sciages et la pulpe, qu'à cause des grandes facilités naturelles qu'on y trouve d'exploiter ces bois."

M G.-C. Piché estime à \$600,000,000 la valeur de nos bois sur pieds. Quelle province et quel pays peuvent se glorifier d'une telle richesse ?

NOS PECHERIES bien exploitées ne nous assureraient-elles pas nussi des millions ? Pourquoi ne pas tenter la mise en conserve du saumon, du homard, de la morue, du hareng, du maquereau et d'autres encore ? Nos lacs et nos rivières abondent de toutes les variétés de poissons ; quelle belle industrie à créer pour nous et par nous !

LES FOURRURES sont une autre de nos grandes richesses. L'ours, le castor, l'hermine, le renard, le lynx et le chat sauvage, la martre, le vison, le rat musqué, la loutre, le raton laveur, le putois (ou bête puante), le loup garnissent nos bois et nos forêts, et on aurait une idée de ce que ce commerce peut nous rapporter quand on saura que le chiffre des importations de fourrures de notre province aux Etats-Unis en 1916 s'élève à plus de \$2,500,000 ; il faut ajouter à cela le chiffre des exportations de peaux en Europe.

NOS MINES. — Le sous-sol de notre province n'est pas moins riche que son sol. Notre minéral est des plus abondants et des plus variés ; les entrailles de notre vieille terre recèlent de l'amiante, de l'argent, du cuivre, du minéral de fer, du graphite, du mica, de l'or, des phosphates, du quartz, de la tourbe, du zinc et du plomb, de la phonolithe et du sable de verrerie et comme matériaux de construction nous avons l'ardoise, la brique, la chaux, le ciment, le granit, le grès, le marbre, la pierre à dalles, la pierre calcaire, le sable, les tuiles.

D'autres provinces ont peut-être des mines plus précieuses, mais elles n'en n'ont pas de plus variées.

NOS FORCES HYDRAULIQUES. — C'est encore le vieux Québec qui peut se vanter de posséder les forces hydrauliques les plus considérables à peu près du monde entier.

La houille blanche est une de nos plus belles richesses et dans son ouvrage l'**Energie française** M. Gabriel Hanotaux parlait dans les termes suivants de la houille blanche : "La houille noire s'épuise, tandis que la houille blanche, la neige des sommets, se renouvelle chaque année. Au fur et à mesure que la mine de charbon est exploitée, les difficultés d'extraction sont de plus en plus grandes ; les prix de la houille noire iront probablement sans cesse en augmentant. Pour la houille blanche, le temps ne peut qu'améliorer les conditions d'exploitation, en perfectionnant sans cesse l'outillage." Ce qui veut dire que le Québec possédant à lui seul la plus incommensurable richesse en forces hydrauliques, possède en même temps la plus grande puissance de production et le chauffage et l'éclairage à bon marché avant longtemps.

Pour les forces hydrauliques pour lesquelles on possède des données exactes on évalue à 4,290,358 le nombre de chevaux-vapeur disponibles ; pour celles dont on ne possède que des renseignements approximatifs on les évalue à 2,863,650 chevaux-vapeur. Se représente-t-on bien ce que cela veut dire ? Mais c'est déjà le succès de l'établissement de la plus formidable organisation industrielle.

LES VOIES DE TRANSPORTS. — Au point de vue des moyens de transports Québec n'a rien à envier à aucune province ; il possède les plus belles rivières et le plus beau fleuve ; il est desservi par tous les chemins de fer ; ses routes et ses chemins font l'admiration de tous.

NOS SITES ne doivent-ils pas aussi compter parmi nos richesses naturelles ? Notre chaîne des Laurentides, nos places d'eaux ; nos autres montagnes ; le bord de nos lacs ne pourraient-ils pas devenir une source de revenus en favorisant l'industrie hôtelière ?

L'abaissement du coût de la vie

Est-il nécessaire de démontrer que l'utilisation de toutes ces richesses produira un abaissement du coût de la vie ? La surproduction agricole, la mise en valeur de toutes nos terres, le développement de l'industrie apportant de nouveaux revenus permettront aux Canadiens-français de mieux supporter les charges de l'après-guerre. Il est bien inutile d'insister sur ce point quand l'évidence nous crève les yeux.

Mais gardons pour nous ces richesses

Le grand danger qui nous menace c'est de voir ces richesses accaparées par les étrangers.

Une commission fédérale ne vient-elle pas d'être formée dans le but d'appropriier en quelque sorte pour l'empire les richesses du pays ? Les nôtres ne seront-elles pas englobées dans le projet ?

Comment pourra-t-il en être autrement si nous ne nous empressons pas de mettre la main sur tout ce qui est disponible ?

Ces richesses iront à ces immigrants qui viendront échouer sur nos rives après la guerre ; c'est à eux qu'on fera le partage de notre patrimoine.

Déjà trop de nos belles terres ont été abandonnées ; ne laissons pas partir ce qui nous reste. L'avenir sera ce que nous l'aurons fait. Nous pleurerons plus tard notre apathie.

Combien de nos jeunes gens regrettent aujourd'hui d'avoir déserté la bonne campagne pour la ville, où ils sont venus augmenter le nombre des gagne-petit quand il eut été si facile pour eux de vivre heureux et indépendant.

La désertion de nos campagnes a été une des causes du décroissement de la natalité. On se marie plus jeune à la campagne, parce que les charges sont moins lourdes.

Organisons-nous dès maintenant

Nous allons brièvement indiquer les moyens de s'organiser et ces moyens comportent la préparation d'un grand mouvement de colonisation.

Notre salut est dans la colonisation. C'est la colonisation qui dans le passé nous a fait les maîtres des plus belles régions de notre province, comme la Gaspésie, la Matapédia, le Lac S-Jean, le Nord de Montréal, le Témiscamingue et l'Abitibi. Gardons cette tradition de nos pères qui furent d'infatigables défricheurs et les pionniers de notre survivance.

Pour bien réussir en colonisation on pourrait organiser la colonisation agricole, la colonisation industrielle et la colonisation sportive.

LA COLONISATION AGRICOLE mettrait en exploitation les terres vierges qui couvrent encore des étendues immenses de notre province. Préparons-nous à faire de la grande culture et nous serons bien compensés de nos efforts. Nous dirons plus loin comment nous voudrions organiser un grand retour à la terre.

LA COLONISATION INDUSTRIELLE se ferait par l'exploitation de nos mines, de nos fouritures, de nos forces hydrauliques. C'est la colonisation industrielle qui a fondé Chicoutimi, Jonquières et tant d'autres localités.

LA COLONISATION SPORTIVE aurait pour objet d'attirer chez nous les touristes vers nos beaux sites, et de là traiterait l'industrie hôtelière

comme en Suisse, comme en France et comme en Italie. Nous aurons occasion de revenir plus tard sur ce sujet inépuisable. Notre province peut amener chez elle l'hiver et l'été les sportsmen ; l'été pour la pêche, le canot, le touring et l'hiver pour la chasse, la toboggan, le ski.

Ayons les yeux sur l'Europe

Quand cette horrible guerre aura pris fin il faudra reconstruire, aménager ce qu'elle aura détruit, et vêtir ceux qu'elle aura dépouillés. Pourquoi le vieux Québec n'aurait-il pas sa place en tête de la liste des exportateurs canadiens. Nous parlerons plus loin de ce sujet ; nous voulons seulement le signaler ici à l'attention de ceux qui nous lisent.

Mises en valeur nos richesses contribueraient pour une grande part à la reconstruction de l'Europe. De même notre industrie fournirait le vêtement, la chaussure, et notre agriculture l'alimentation. Qu'on pense bien à tout cela.

* * *

Comme on le voit c'est un vaste, mais un beau programme. Il n'a besoin pour être exécuté que d'un mouvement patriotique. Nous comptons parmi nos concitoyens un grand nombre de capitalistes, pourquoi n'investiraient-ils pas leurs capitaux dans la réalisation de ce vœu national ?

Quelle belle oeuvre à accomplir ! Et quel bel avenir son succès assurerait à notre race !

CHAPITRE QUATRIEME

C'est à la terre que les Canadiens-français doivent retourner d'abord s'ils veulent conquérir la prépondérance économique au Canada.

Organiser le retour à la terre, enrayer la désertion des campagnes : tels sont deux des principaux articles de notre programme de relèvement économique.

Nous voudrions avoir la plume d'un grand maître de la pensée et la lyre du plus grand chanteur de la nature pour exprimer comme il convient les sentiments que nous éprouvons en abordant ce sujet. C'est dans un **buono retro** entouré d'arbres, qui se baigne dans une de nos plus belles rivières, bâti sur un sol éventré qui n'attend que la semence, égayé par le chant de la grive printanière, éclairé par un radieux soleil de mai, dans la sérénité et le calme des champs, que nous avons médité ce grave sujet et nous souhaiterions que chacun de nos jeunes compatriotes ressentit comme nous la poésie de la terre et comprit intensément que son avenir est dans le retour à la terre. Oh ! combien il s'empresserait de quitter la ville pour la vie des champs, qui redonne à l'esprit toutes ses clartés et au corps toute sa vigueur.

Et s'il est quelques pères qui hésitent encore à aimer la vie champêtre, pour quoi, leur journée de travail terminée, rentrés chez eux le soir, à la lueur de la douce lampe de leur boudoir ne liraient-ils pas la traduction des **Georgiques** et des **Bucoliques** de Virgile ? Jamais plus beau poème ne fut écrit en aucune langue et après des siècles il conserve toujours cette même saveur qui faisait les délices de nos années d'études, alors qu'un professeur émérite doublé d'un poète ardent, nous en faisait voir toutes les beautés.

Nous affirmons sans crainte, il n'est pas un homme à qui il reste un peu de cœur et d'esprit, qui ne se sentira pas ébranlé par cette poésie divine et qui refusera à son fils l'aide nécessaire à son établissement à la campagne.

C'est précisément Virgile qui écrit : "**O fortunatos nimium, sua si bona nescint agricolas**" (Trop heureux les hommes des champs, s'ils connaissent leur bonheur).

L'homme des champs maître de l'avenir

Oui c'est à l'homme des champs que l'avenir appartient ! Quand tout se serait effondré dans le grand cataclysme universel, il restera la terre, la bonne vieille terre qui ne refuse rien à celui qui va à elle ; quand la plus horrible des guerres aura rasé nos usines, qu'elle aura fermé nos établissements de commerce, que les populations appauvries et affamées gémiront dans la plus grande désolation, c'est vers l'agriculteur qu'on se tournera pour lui demander du pain et de la viande, des légumes et des fruits, le lait de ses vaches pour nos petits.

Au milieu de cet effroyable bouleversement l'agriculteur restera seul serein et sûr de sa vie, parce qu'il aura pour le sauver la terre toujours généreuse et féconde.

Ni le commerce, ni l'industrie, ni aucune autre des branches de notre grand arbre national ne recevra plus la sève qui fait vivre, seule l'agriculture aura la terre pour se vivifier et assurer aux hommes leur survivance.

N'est-il pas alors du devoir de tous nos compatriotes de songer dès maintenant au retour à la terre ? Quel père et quelle mère hésiteraient encore à chercher le salut de leurs fils qui reste dans ce refuge assuré ?

Ce qu'il faut faire pour l'agriculture

Mais pour que l'agriculture nous sauve, il faut l'améliorer ; il va nous falloir sortir de la routine ; il va falloir recourir aux grandes lois modernes, car privé de main-d'oeuvre l'agriculteur n'arrivera pas sans ces moyens à triompher de la tâche immense qui lui incombe.

Le sénateur Herriot le disait à ses compatriotes le 14 décembre dernier : "Demain c'est toute la technique de la machine qui doit agir sur les champs. Demain les bras de l'homme seront insuffisants ; demain, hélas ! nos paysans seront trop peu nombreux ! Demain, la machine devra être partout, pour reconstituer, pour creuser, pour régénérer le sol."

Que ce soit là aussi le programme des agriculteurs canadiens-français. Et que nos agriculteurs, dont les terres peuvent être épuisées par trente, quarante, cinquante et cent ans de rendement, recourent pour leur redonner la fécondité et l'enrichir aux produits artificiels.

LA SCIENCE MISE A PROFIT aidera l'agriculteur dans sa tâche, et cette science ses fils iront l'acquérir dans les écoles d'agriculture dont le gouvernement Gouin a doté notre province ; cette science l'agriculteur l'acquerra lui-même dans le **Journal d'Agriculture** que le gouvernement Gouin fait publier exclusivement pour lui.

A l'école des maîtres ès-sciences agricoles découvriront à nos jeunes compatriotes toutes les secrètes possibilités de notre sol ; ils feront voir à leur esprit ébloui toutes les richesses insoupçonnées qu'il recèle ; ils leur apprendront les procédés de culture les plus modernes et les plus efficaces et revenus de l'école nos fils appliqueront au contact des choses de la terre les théories apprises.

Un numéro du **Journal d'Agriculture** devrait se trouver dans chaque famille de cultivateur. Le père ou la mère devrait le lire ou se le faire lire. C'est bien à tort que des agriculteurs prétendent qu'ils n'ont plus rien à apprendre. C'est une erreur funeste. Et c'est en lisant qu'ils apprendront comment réduire le prix de revient de leurs produits et augmenter d'autant leurs profits.

Les rédacteurs de cette revue agricole ont puisé leurs connaissances à la source la plus pure des écoles d'agriculture, où des experts les ont instruits et ce n'est qu'après avoir subi des examens qu'ils ont obtenu les diplômes qui attestent de leur autorité en la matière. Qu'on n'aille donc pas mettre en doute leur compétence et qu'on suive leurs avis.

L'ABAISSEMENT DU TARIF n'est pas du ressort de notre gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ne paraît pas disposé à faire quoi que ce soit pour alléger le fardeau du cultivateur. Pourtant l'abaissement du tarif est une des conditions nécessaires au succès de l'agriculture. Les engrais, les semences étrangères, les machines aratoires, les outils perfectionnés devraient figurer en tête de la liste des articles admis en franchise.

Mais c'est bien en vain que nous adjurerions nos ministres fédéraux d'aider au cultivateur ; le cliquetis des armes, le son du canon et jusqu'au bruit des éperons de tous nos officiers de parade qui battent le pavé de la capitale empêcheront notre voix d'atteindre l'oreille de nos ministres. C'est donc ailleurs qu'il faut nous adresser pour obtenir l'aide nécessaire.

LA COOPERATION, qui est "l'association des efforts de plusieurs vers un même but" devrait remédier au mauvais vouloir du gouvernement. Comme l'économie politique nous l'enseigne la coopération peut secourir ceux qui y ont recours. Par la coopération les agriculteurs feraient disparaître les agents ou les intermédiaires qui spéculent sur eux.

Notre agriculture a pour la servir un puissant organisme qui se com-

pose du comité d'agriculture, des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles - pourquoi tous ces groupements ne se concerteraient-ils pas pour étudier les moyens à prendre ?

Par une étroite communion d'idées ils arriveraient à arrêter un programme dans le but de suppléer par leurs efforts à l'inaction du gouvernement. Tous ces groupes réunis pourraient acheter directement du manufacturier et au comptant, les machines et les outils nécessaires et ce qu'ils économiseraient ainsi compenserait les taux de douanes. Les ventes à termes ne profitent pas au cultivateur ; il paie plus cher et bien inutilement.

La grande fédération des agriculteurs de notre province est une oeuvre à fonder et à propager ; seulement il faut travailler, et ne pas croupir dans une funeste léthargie, mal dont souffrent malheureusement trop de nos institutions ennemiennes-françaises.

La fédération pourrait favoriser aussi l'établissement dans chaque chef-lieu d'une ferme de démonstration, où les cultivateurs du comté pourraient aller s'instruire et se renseigner.

Qui empêcherait encore cette grande association d'avoir des bourses pour aider à l'instruction de quelques jeunes gens bien doués qui pourraient devenir des agronomes experts ?

C'est ainsi qu'on a procédé en Belgique et qu'on procède encore au Danemark, qui est notre plus fort concurrent pour les produits de la ferme.

UN CREDIT AGRICOLE. — Ce n'est pas sans un peu d'appréhension que nous touchons à ce sujet, tant il est difficile d'application : il a ses partisans et ses adversaires. L'heure est venue d'étudier la question et de la résoudre dans le plus grand intérêt de l'agriculture.

Qu'elle s'appelle crédit agricole ou autrement il faudrait avoir une institution qui aurait un système de crédit dans le but d'aider à l'agriculture, en procurant aux individus les capitaux nécessaires.

La mutualité serait ici à sa place et nous croyons qu'il y aurait quelque chose à organiser sur ses bases.

Il est bien d'autres suggestions que nous pourrions faire ; mais il faut savoir se borner.

Pour enrayer la désertion des campagnes

Le funeste "boom" de l'immeuble a eu comme résultat désastreux de faire désertir la campagne et d'abandonner la culture d'immenses étendues de terres. De plus l'attraction irrésistible des villes a aussi fait son oeuvre. C'est à cela qu'on doit une des premières causes de la cherté de la vie.

Dès 1894, l'épiscopat de notre province déplorait la désertion des campagnes.

Dans une lettre pastorale il disait :

"Nous n'ignorons pas, nos très chers frères, qu'une espèce de fièvre de jouissance et de liberté, s'est emparée de nos populations rurales et les entraîne vers les grandes villes. On est fatigué, ennuyé de la vie simple et paisible des champs ; on veut sortir d'une position modeste, se procurer des jouissances, être quelque chose dans le monde. On se précipite follement vers les Babylones modernes ; on cherche le bonheur, on trouve la ruine. Cette désertion des campagnes qui s'est effectuée depuis quelques années a été pour nous comme pour tous les peuples de l'Europe un immense malheur ; elle porte une grave atteinte à la prospérité publique ; elle est, surtout dans l'ordre moral, un véritable désastre."

Il était malheureusement trop vrai l'avertissement solennel que l'épisco-

pat donnait dans ce temps-là à ses ouailles : nous le constatons bien aujourd'hui. Aussi bien, faut-il dès à présent prendre les moyens d'enrayer cette désertion.

Et ces moyens ils sont peu nombreux et très simples : ils consistent dans l'organisation de la vie rurale, dans la culture du goût de la vie des champs et dans l'encouragement à nos jeunes cultivateurs.

L'ORGANISATION DE LA VIE RURALE. — Il est incontestable que la vie des champs a, comme toute vie, ses misères et ses ennuis, et que, pas plus que les gens des villes les paysans n'ont pas toujours le plus grand espoir de résignation. Alors il faut travailler à rendre la vie rurale la plus attrayante possible.

En premier lieu qu'on fasse bien voir aux jeunes cultivateurs qu'ils ont gardé pour eux la meilleure part du patrimoine national, avec toutes ses jouissances et tous ses avantages de richesse, de liberté et d'indépendance, tandis que le jeune homme des villes est soumis à un régime disciplinaire très sévère et qui n'a pas les compensations qu'on prétend. Les gros salaires des villes fondent devant le coût élevé de la vie et le besoin de dissipation qui se fait sentir dans toutes ces grandes agglomérations cosmopolites, où les sollicitations sont si nombreuses et toujours vaines.

Puis qu'on enseigne au jeune cultivateur à savoir employer son temps. C'est ici que la fondation des cercles paroissiaux aurait sa place. Quel beau rôle social et patriotique dévolu à notre clergé ! Le curé de chaque paroisse ou son vicaire pourrait avec fruit pour la religion et pour la patrie organiser ces cercles, où nos jeunes gens s'amuseraient en s'instruisant. La maison d'école est toute désignée pour le lieu de réunion. On pourrait organiser des soirées récréatives, des joutes sportives et ainsi le pasteur garderait près de lui son jeune troupeau.

Enfin il faudrait faire l'éducation des jeunes filles de cultivateurs. Bon nombre croiraient déroger en épousant un fils de cultivateur : quelle erreur profonde et funeste ! Bien au contraire, une jeune fille des champs ne pourrait faire une plus belle union, une union mieux assortie qu'en unissant sa destinée à un jeune homme de la campagne. Il ne faut pas que nos jeunes paysannes rapportent de leur couvent d'aussi faux sentiments. Leurs éducatrices devraient faire auprès d'elles l'oeuvre du curé auprès des jeunes gens.

Rendez la vie rurale attrayante et la désertion des campagnes prendra fin.

Le retour à la terre

Déjà des milliers de jeunes gens se sont laissés happer par la cité tentaculaire, et combien d'entre eux le regrettent aujourd'hui. Nous rencontrons souvent dans le commerce, dans les usines, sur les tramways, des jeunes gens dont la place était à la campagne et en les voyant nous nous souvenons ce beau roman de Bazin *La terre qui meurt*. Que nous souhaiterions le leur faire lire avec le même sentiment que nous avons éprouvé en le lisant, à la fraîcheur des bois au parfum de résine.

Il faut organiser le retour à la terre pour le salut de notre race et on y parviendra par un grand mouvement de colonisation.

Nous le désirons, c'est à la colonisation que nous devons notre survivance ; qu'on la reprenne avec plus d'intensité. Déjà on se dirige vers l'Abitibi : applaudissons à ce beau mouvement, encourageons-le, stimulons-le.

PLAN DE COLONISATION. — Le gouvernement Gouin fait bien tout ce qu'il peut mais il ne faut pas perdre de vue que ses revenus ne peuvent suffire à tout : c'est ici que l'initiative des particuliers entre en action.

Qu'on lise l'histoire coloniale de la France, ce sont des sociétés qui ont colonisé son empire colonial. C'est à la Compagnie des Cent-Associés que

Louis XIII et le cardinal de Richelieu confièrent la colonisation du Canada. Pourquoi ne reprendrait-on pas un peu les idées de cette époque en les adaptant à nos besoins actuels ?

L'organisation d'un grand syndicat de colonisation trouverait son profit en ouvrant à la culture et à l'industrie d'autres régions, et le gouvernement donnerait à la réalisation de ce vaste projet sa coopération.

Nous démontrerons dans une autre chapitre tout ce qui reste de richesses improductives ; et bien ce serait le devoir de ce syndicat de mettre en valeur ces ressources.

Quelle province nous aurions pu faire avec les capitaux que nos compatriotes ont investis dans des entreprises étrangères !

Un comité de ce genre fut un jour formé en Russie en vue de coloniser la Sibérie. Il se composait de toute la noblesse de robe, d'épée et de la finance. Un crédit agricole fut fondé ; le colon put acheter à des conditions des plus faciles une terre ; on lui fit une avance en bétail, en matériel roulant, en capital, remboursable en cinq ans.

L'entreprise réussit si bien qu'en dix ans un million de colons s'établirent dans la Sibérie, dont pourtant le climat est encore plus rigoureux que le nôtre.

Pourquoi ne ferait-on pas ici la même tentative ? Pourquoi n'aurions-nous un conseil de la Colonisation, comme nous avons un conseil de l'Instruction publique et un conseil de l'Agriculture ?

Le ciel nous aurait doté des milliards des Rockefeller ou d'un Carnégie que dès maintenant nous mettrions notre plan à exécution, tant nous avons foi dans l'avenir de notre race.

* * *

Voilà, ce nous semble, ce qu'on pourrait faire pour l'agriculture. Nous accusera-t-on de parler en illuminé ?

Quoi qu'en dise, notre patriotisme nous donne la conviction que nous avons raison ; puissions-nous voir cette conviction partagée par tous nos compatriotes.

C'est l'agriculture qui nous sauvera ; ce que nous ferons pour elle, elle nous le rendra au centuple.

CHAPITRE CINQUIEME

Pourquoi le Québec importe-t-il pour des millions de dollars de marchandises qu'il pourrait lui-même fabriquer ?

Le sujet que nous sommes amené à traiter aujourd'hui est si vaste, que s'aventurer dans tous ses dédales nous obligerait à écrire tout un fort volume pour l'épuiser. Aussi bien allons-nous nous contenter de poser des points de repère, pour que ceux qui valent bien nous lire puissent compléter eux-mêmes les déductions qui s'imposent.

Quand nous étudions la géographie économique de notre province et qu'ensuite nous examinons les statistiques de ses importations nous sommes attristés vraiment de voir ainsi la contrée la plus riche de la Confédération rester tributaire de l'étranger et des autres provinces pour des articles qui devraient être fabriqués ici même.

Il eut été intéressant de mettre en regard une carte de nos richesses naturelles et la liste de nos importations, mais c'eut été charger trop le cadre de cette étude. Signalons toutefois qu'il est étonnant que notre province qui est la plus riche en bois de toutes sortes ait importé d'après les statistiques de 1915 pour \$242,899 en meubles; \$39,386 de charbon de bois. N'est-il pas aussi étonnant que notre province qui possède les pelleteries les plus variées, les plus riches et les plus à la mode comme le putois, la loutre, le renard, le loup, le castor, ait importé pour \$346,938 de fourrures. N'est-il pas stupéfiant de constater qu'en provisions: beurre, fromage, saindoux, viandes, oeufs, poissons, nous avons importé pour \$1,067,023.

Et il est à remarquer que nous ne donnons ici que ce que nous avons importé de l'étranger, et non des autres provinces, et que nous ne donnons que les noms de quelques item. C'est pour plus de \$300,000,000 que nous avons ainsi achetés, quand nous aurions pu nous contenter de 100 millions. Il faut donc reconnaître que nos compatriotes n'ont pas fait tout ce qu'il y avait à faire sur ce point et que le temps est venu pour eux de se réveiller.

Ce que nous pourrions mettre en valeur

"L'industrie manufacturière, dit Alfred Newmarck, a pour objet la transformation d'une matière quelconque, que ce soit une matière **première** ou une **matière** ayant déjà subi une ou plusieurs transformations antérieures, et, en fait, ce que nous appelons des **produits fabriqués**." Et bien qu'est-ce qui empêche notre province de s'adonner à l'industrie manufacturière ? Nous avons la matière première en abondance, comme nous l'avons démontré dans notre article sur nos richesses naturelles; nous détenons les plus puissantes forces hydrauliques qui peuvent développer assez de chevaux-vapeur pour actionner les usines les plus formidables.

Nous aurons aussi les cerveaux et les bras, pour peu que nous nous décidions à orienter vers l'industrie nos fils qui manifestent le moins d'aptitudes. Que faut-il de plus pour réussir ? Il ne manquera que le capital et nous dirons comment nous pourrions nous le procurer ?

ECOLES TECHNIQUES ET DES HAUTES ETUDES. — Les aptitudes de l'enseignement technique et celui de l'école des hautes études les développeront. La fondation de ces institutions est parmi les grandes oeuvres du gouvernement Gouin; que nos compatriotes sachent donc en profiter.

A l'école technique nos fils apprendront à devenir des experts mécaniciens, électriciens, menuisiers, forgerons, fondeurs et dessinateurs. Qu'on n'aille pas mépriser ces métiers, qui sont ceux de l'avenir. Les jeunes gens

sortis déjà de ces écoles ont été si appréciés qu'on les recherche pour les plus grands établissements.

Quant à l'école des Hautes Etudes elle apprendra à nos fils précisément les procédés de transformation de matière première en produits fabriqués et les moyens de les écouler sur les grands marchés du monde.

Mettons en valeur les cerveaux de notre province et ce sont eux qui créeront la grande et la petite industrie, qui assureront à notre vieux Québec sa prépondérance économique. Nos jeunes compatriotes sont supérieurs intellectuellement à tous leurs concurrents; il ne leur manque que la spécialisation. C'est l'oeuvre primordiale de notre rénovation économique.

Aux écoles techniques aussi bien qu'à l'école des hautes études nos jeunes compatriotes trouveront des professeurs de la plus haute autorité, dont les enseignements mis en pratique sont un gage de succès.

La grande industrie

Il y aurait tout un volume à écrire sur les possibilités de l'établissement d'une grande industrie dans notre province. Songe-t-on bien à ce qu'il y aura à retirer de notre agriculture, de nos forêts, de nos rivières, de notre sous-sol, avec leurs produits et leur sous-produits ?

L'AGRICULTURE, à elle seule, avec l'élevage du bétail, de la volaille, du porc, pourrait assurer l'établissements de centaines de manufactures. L'industrie laitière particulièrement, qui chaque année prend les premiers prix, même à l'exposition de Toronto, pourrait en se développant, de produire de plus de millions. L'industrie de l'élevage en outre qu'elle assurera l'alimentation de notre population et celle des autres pays, pourra avec les sous-produits, développer une industrie considérable des peaux, des cuirs, des graisses, des soies de porc et de la laine.

NOS FORETS recèlent aussi des trésors incalculables en bois et en fourrures.

En outre de fournir des matériaux à la construction et au chauffage, l'érable, le mélisier, la plaine peuvent rapporter des millions à ceux qui utiliseraient les sous-produits. N'est-ce pas ce que les Américains ont fait avec leurs médecines brevetées comme les "Pink Pills", le "Pain-Killer", la "Sasparilla." Les Vins Mar'ani et de S.-Michel ne sont composés que de substances qu'on peut cueillir dans nos forêts. Un botaniste comme nous en avons dans nos universités et nos collèges classiques pourraient sur ce point étonner bien de nos industriels incrédules. Rien que pour la pharmacutique nos forêts avec leurs herbages assureraient des bénéfices gigantesques si on savait les découvrir et les exploiter.

Pourquoi aussi n'essaierions-nous pas d'établir dans notre province une grande industrie de la fourrure? Cette industrie a été la première de notre province sous le régime de la compagnie de Rouen puis de la compagnie des Cent-Associés; il faudrait la reprendre et avec les procédés modernes, quels merveilles et quels profits ne réaliserait-on pas? Cette industrie n'est chez nous qu'à l'état embryonnaire et elle rapporte des millions; que sera-ce quand elle sera organisée sur une grande échelle? Notre apathie sur ce point nous a fait devancer et ce sont des étrangers comme la compagnie Révillon et celle de la Baie de Hudson qui contrôlent ce commerce, qui devrait nous appartenir.

NOTRE POISSON. — N'est-il pas singulier de constater qu'à peu près tout le homard ou le saumon que nous consommons nous viennent des autres provinces et des Etats-Unis? Nous voyons même des fois de notre poisson

exporté et revenir en conserve. Pourquoi encore laissons-nous les étrangers s'appropriier nos richesses et s'enrichir à nos dépens ?

NOS MINES mises en exploitation réaliseraient d'autres profits considérables ? Sait-on que Québec détient 90 p.c., de la production de l'amianté dans l'univers. Notre minéral de fer mis en exploitation servirait au développement de l'industrie des machines et des outils.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails, mais nous remarquerons que sur ce point une grande amélioration puisque de \$5,458,998 qu'elle était en 1908 notre production minérale s'est élevée à plus de \$12,000,000 en 1917.

On le voit donc il y a de quoi créer chez nous une grande industrie; rien ne nous manque; la matière première abonde; les sources d'énergie sont inépuisables, et les cerveaux n'attendent que leur spécialisation.

Création d'une petite industrie

Au cours d'un voyage en Europe en 1913 nous avons été émerveillé de constater combien certains pays sont organisés au point de vue de la petite industrie; nous voulons parler de l'industrie à domicile et nous nous demandons pourquoi chez nous nous ne tenterions pas d'en faire autant.

La petite industrie est une des abondantes sources de revenus pour la France, pour le Belgique et pour la Suisse. Dans ces pays personne ne reste inactif. Il devrait en être de même chez nous. A la campagne particulièrement on pourrait consacrer à la petite industrie les longues soirées d'automne et d'hiver. Les produits de cette industrie les longues soirées d'automne et d'hiver. Nos grand'mères n'étaient-elles pas passées expertes dans le tissage de l'étoffe? Les anciennes "ceintures fléchées" n'étaient-elles pas de véritables chefs-d'oeuvre? La "catalogne" qui revient à la mode, qu'on voit aux vitrines de nos grands marchands et qui fait l'ornement des "bungalows", des villas et des chalets ne devrait-elle pas revenir aux Canadiennes-françaises ?

Si nous nous arrêtons à penser un peu aux articles que la petite industrie pourrait fabriquer nous déplorons amèrement les pertes énormes de bénéfices qui se font chaque année dans nos foyers désœuvrés.

LA DENTELLE ET LA BRODERIE.—Les ouvrières de Belgique, de Suisse, d'Irlande, de France sont réputées pour leurs dentelles et leurs broderies; pourtant, si nous en jugeons, par ce que nous avons vu souvent, nos jeunes filles des villes et de la campagne ont bien peu à envier à leur compagnes d'outremer. Nous avons été à même de faire apprécier par des connaisseurs de ces pièces d'ouvrage de fantaisie, et quelques-unes ont supporté favorablement la comparaison avec des travaux exécutés en Belgique, à Bruxelles.

Une jeune fille que nous connaissons, élève d'un de nos plus grands couturiers, exécute des broderies qui sont des merveilles d'ingéniosité et d'art; et c'est comme passe-temps qu'elle exécute ces travaux. Une autre de ses amies a vendu à un fort beau prix à un de nos grands magasins de ses travaux, qui ont été admirés.

Et c'est par milliers, ainsi, que de jeunes canadiennes-françaises pourraient employer leurs loisirs à un travail utile, rémunérateur autant qu'agréable. Pourquoi alors ne pas organiser cette petite industrie.

LES TRICOTS. — Sait-on qu'en 1915 notre province a importé pour environ \$30,000 de tricots ? Eh! bien n'est-ce pas là un article qui trouverait sa place dans la petite industrie ? Pourquoi à la ville aussi bien qu'à la campagne ne fabriquerait-on pas les bas, les mitaines, les chandails ? On a

travaillé beaucoup pour les soldats; qu'on garde cette bonne habitude. C'est l'Allemagne qui nous vendait ses bas et ses mitaines; emparons-nous donc de cet article qui peut encore être fabriqué à domicile.

LES ARTICLES DE FANTAISIE.—Les statistiques nous démontrent qu'en 1915 nous avons importé pour plus de \$900,000 d'articles de fantaisie. Nous fera-t-on croire que nos jeunes filles ne pourraient pas, elles aussi, faire un essai dans ce domaine. Combien d'entre-elles ne fabriquent-elles pas déjà les plus jolis et les plus délicats articles avec presque rien.

LES CHEVEUX ET ARTICLES EN CHEVEUX, en France et en Belgique sont encore contrôlés par l'industrie à domicile. Pourquoi ne l'implanterions-nous pas chez nous? Nous en importons pour \$30,000, quand nous pourrions faire merveille dans nos familles?

LES FLEURS ARTIFICIELLES sont une source de revenus considérables pour les enfants de France. Voilà encore un article qui se vend beaucoup et que les doigts de fée de nos fills pourraient fabriquer.

Reporter à un journal de cette ville.

LES ORNEMENTS D'EGLISE.—Reporter à un journal de cette ville, nous étions un jour envoyé pour assister à une exposition d'ouvrages pour les fins du culte. Sans être connaisseur nous savons distinguer le beau du commun et nous avons vu ce jour-là de véritables pièces d'art. Alors nous nous demandions pourquoi une industrie canadienne-française ne s'organiserait pas pour promouvoir le goût de ces ouvrages chez nos jeunes filles.

LE JOUET.—Nous avons passé un après-midi à Lucerne dans l'atelier d'un ouvrier en bois. Son atelier était rempli d'articles qu'il avait lui-même fabriqués. Un chien saint-bernard faisait surtout l'admiration de notre compagne qui voulait à tout prix le rapporter tant elle le trouvait beau.

Eh! bien nos ouvriers canadiens-français sont-ils moins ingénieux? Non sûrement et nous avons vu des travaux dont l'exécution demandait une véritable patience d'ange et c'était des merveilles d'art. Que de jolis articles, avec des modèles sous les yeux, nos jeunes compatriotes ne pourraient-ils pas produire s'ils le voulaient? Et quels bénéfices ce seraient pour eux?

Les produits de la petite industrie pourraient s'écouler facilement. On pourrait organiser une grande bourse où les artisans iraient les vendre. C'est là, ensuite, que le grand commerce irait faire son choix et s'approvisionner. Ce n'est pas autrement qu'on procède en Europe.

L'organisation à faire

Mais pour mettre à exécution un aussi vaste programme il faut l'action concertée de tous. On ne saurait laisser à l'initiative particulière l'élaboration d'une oeuvre de cette importance. Aussi croyons-nous devoir suggérer la formation d'un grand comité, composé de capitalistes, d'industriels, d'ingénieurs, d'économistes, de professeurs et de déléguées de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Les **CAPITALISTES** étudieraient, il va de soi, le côté finance de l'entreprise, quels capitaux il faudrait réunir pour organiser les premières industries et en même temps rechercher des sources, d'où le capital pourrait venir.

On se moquera de nous de proposer ainsi une aussi grande organisation en ce moment, où le capital se fait si rare, englouti qu'il est dans les oeuvres de guerre et de mort; mais alors faudra-t-il abandonner toute idée de préparer les oeuvres de paix et de résurrection de l'après-guerre?

AUX INDUSTRIELS ET AUX COMMERCANTS serait dévolue la tâche de rechercher les possibilités de l'établissement des industries nouvelles et de l'écoulement de leurs produits. De l'organisation des marchés d'après-guerre.

AUX INGENIEURS on attribuerait le travail de conception et de création des usines nouvelles.

LES PROFESSEURS d'écoles d'agriculture, des hautes études, et techniques seront aussi d'un puissant secours en éclairant de leur science la route à suivre. On pourrait leur adjoindre des géologues, des botanistes qui à leur tour pourraient faire un relevé des richesses de notre sol et de sous-sol. Les économistes renseigneraient le comité sur les méthodes à prendre pour assurer le succès de cette grande oeuvre.

LA FEDERATION NATIONALE aurait aussi ses déléguées pour s'intéresser à l'établissement de la petite industrie à domicile. Quelle belle organisation elle pourrait faire? Le Monument National serait l'endroit tout désigné pour établir la Bourse de la petite industrie, où s'écouleraient tous ses produits.

LA SOCIETE S.-JEAN-BAPTISTE devrait de même être de ce comité. Son rôle serait d'aiguillonner les énergies latentes par une grande campagne de propagande.

Nous ne donnons là que les grandes lignes de l'organisation, quitte à la compléter quand l'heure sera venue.

Les bénéfices à retirer

Avons-nous besoin de dire que des bénéfices se chiffrant en millions pour nous seraient réalisés dans le succès d'une telle oeuvre.

DANS L'ORDRE ECONOMIQUE Québec non seulement se suffirait à lui-même, mais aurait de quoi faire une exportation considérable. Tous les marchés de l'Europe lui seront ouverts après la guerre, pourquoi hésitions-nous de l'y lancer?

DANS L'ORDRE NATIONAL les bénéfices ne seront pas moins appréciables, puisqu'il en résultera une expansion de notre race, et la fondation de villes industrielles. Que seraient Grand'Mère, Shawinigan, Chicoutimi, Jonquières, La Tuque, nombre de localités des cantons de l'est sans l'industrie?

Et qui sait aussi s'il n'y aurait pas chance de ramener parmi nous de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre que l'industrie tenterait plus que l'agriculture? Ne pourrait-on pas du même coup faire du rapatriement? Quand on pourra assurer à ceux qui sont partis, qu'ils retrouveront ici les mêmes chances de succès et le bien-être avant longtemps, en outre qu'ils viendront revivre de la vie nationale qui fortifie?

DANS L'ORDRE MORAL les bienfaits du succès de cette grande oeuvre ne sont pas moins certains. Le travail régénère les races comme les individus. L'oisiveté est sûrement une des causes principales de la démoralisation et de la décadence des peuples. La vie intense tient en éveil toutes les énergies et les mauvais instincts n'ont que peu de chances de prendre le dessus. Les nations laborieuses ont survécu à toutes les épreuves et à toutes les calamités. Il en sera de même de la nôtre.



CHAPITRE SIXIEME

Pourquoi n'organiserions-nous pas le tourisme dans la province de Québec.

Au chapitre troisième nous avons parlé de la **colonisation sportive**. Qu'on nous permette d'y revenir en traitant du tourisme. Nos sites, nos paysages sont une source incomparable de revenus. Nous l'avons dit déjà aucune des provinces n'est comparable à la nôtre au point de vue du pittoresque et de la variété des sites: pourquoi ne retirerions-nous pas de cet avantage les bénéfices qui pourraient en résulter?

Les origines du tourisme

Le tourisme est maintenant entré dans nos moeurs. Le nombre de ceux qui veulent voyager par plaisir et par désœuvrement s'accroît chaque année si bien que le tourisme est devenu comme une nécessité de la vie.

Il fut un temps où on ne se déplaçait que par obligation urgente. C'était par affaires, c'était par devoir, mais rarement par plaisir ou comme passe-temps. Le fait est qu'on ne possédait pas dans ce temps les facilités de déplacement dont on dispose aujourd'hui. Le chemin de fer a bien contribué à donner un peu le goût du voyage: il fut vraiment le pionnier du tourisme; mais c'est l'automobile qui a vaincu toutes les hésitations.

Comme l'écrivait un jour Charles Epry, "l'automobile en libérant comme la bicyclette mais dans un rayon d'action plus étendu, le goût individuel des contraintes du rail et des déplacements en commun, amenèrent nos contemporains à s'apercevoir qu'ils allaient bien loin pour admirer des beautés qu'ils pouvaient rencontrer chez eux."

Et c'est à l'automobile que beaucoup de nos compatriotes doivent d'avoir pu se rendre compte de **visu** que notre province n'avait pas sa pareille au point de vue des beautés naturelles.

Jusqu'à 1910 l'état des chemins et des routes découragea souvent les plus audacieux chauffeurs, mais depuis que le gouvernement Gouin a lancé sa politique des bons chemins et qu'il a couvert toutes les régions de routes admirables le goût du "**touring**" s'est développé rapidement et l'heure est venue, ce nous semble de l'organiser comme dans les pays d'Europe.

L'organisation à créer

A l'heure qu'il est les touristes s'en vont en nomades bien souvent à l'aventure, n'ayant d'autre but que de dévorer de l'espace et faire une provision de grand air. Pourtant il y aurait un moyen bien simple de rassembler tous ces aventuriers, dans une grande association de **touring**, qui verrait à les renseigner sur les beaux voyages à faire, sur les bons hôtels à encourager et sur les bénéfices moraux à retirer de leurs excursions.

Nous avons déjà l'Auto Club du Canada; pourquoi ses directeurs n'entreprendraient-ils pas dès maintenant une campagne en vue de faire du tourisme une institution de notre province.

Nous savons déjà que l'Auto Club a rendu de grands services au tourisme. Il a été un des collaborateurs du gouvernement dans la réalisation de sa politique des bons chemins; nous savons qu'il n'a rien épargné pour être utile à ses membres en publiant des guides et en leur donnant des conseils, mais peut-être que son action a manqué de méthode, d'unité et que ses efforts se sont un peu trop dispersés.

Dès maintenant l'Auto Club pourrait faire une campagne de recrutement pour augmenter l'effectif de ses membres; devenu une puissante organisation il sera mieux en position de mettre à exécution les plus beaux projets.

Tous les propriétaires d'automobiles devraient de leur côté se faire un devoir de faire partie de l'Auto Club, car ils seront les premiers à bénéficier des avantages de l'expansion du tourisme.

Double intérêt du tourisme

Pour bien faire comprendre à tous le double intérêt que possède le tourisme nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici une page de Charles Epry, sur ce sujet publiée dans la *Revue hebdomadaire*, le 9 septembre, 1917 :

“Entré désormais dans les moeurs de tous les peuples grâce aux facilités qui lui sont octroyées, pratiqué par toutes les classes de la société, le tourisme est devenu au point de vue matériel, une source prodigieuse de richesse. Si pierre qui roule n'amasse pas de mousse, du moins toute pièce de monnaie a autant de fois sa valeur nominale qu'elle change de main et les voyageurs, par le fait qu'ils circulent centuplent la valeur de l'argent qu'ils sèment. En outre, le tourisme a pris une telle extension que de ses progrès dépend l'essor d'une foule de nos industries et tout notre commerce en général.

“Au point de vue moral, son importance n'est pas moindre. Ramener au grand air le citadin, ce déraciné souvent intoxiqué par l'atmosphère viciée et les sophisme d'un milieu à tous égards débilitant, le remettre en contact immédiat avec le sol dont l'amour demeure si profondément ancré au coeur du paysan, c'est faire oeuvre de salubrité publique et de pacification sociale: faciliter à tous l'accès des beautés artistiques ou naturelles qui sont le patrimoine commun de la nation c'est—parce qu'on n'aime rien tant que ce qu'on connaît bien—c'est leur inculquer plus sûrement qu'au moyen de manuels la notion de l'amour de la patrie. Les aider à bien connaître leur pays, c'est leur permettre de sentir plus vivement, s'ils poussent au-delà des frontières la force des invisibles liens par lesquels sans s'en douter dans l'ordinaire des jours, ils sont tenus par tout ce qu'ils auront momentanément laissé en deça cette communauté de goût, de moeurs et surtout de langage qui fait l'unité et la puissance d'une nation.”

Qui, après avoir lu cette page, ne reconnaîtra pas la justesse des considérations de l'auteur? Est-il un seul de nos compatriotes qui n'applaudira des deux mains à cette opinion qui devrait avoir raison de toutes les hésitations.

Une organisation provinciale

Pour assurer le succès de l'organisation du tourisme chez nous l'Auto Club devrait faire les efforts pour s'assurer la collaboration d'adhérents dans toutes les parties de la province. Ainsi il y aurait une agence à Québec pour le bas du S.-Laurent; une autre à Chicoutimi ou Roberval, pour la région du lac S.-Jean; une agence à S.-Jérôme pour le nord de Montréal et la région de Labelle; une à Hull pour le Témiscaming et l'Abitibi; à S.-Jean pour le sud et à Sherbrooke pour les Cantons de l'Est.

Ceux qui n'ont pas eu l'avantage de visiter toutes ces régions ne sauraient en imaginer toutes les beautés. Il nous a été aussi donné de visiter la Suisse, la France, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, et vraiment nulle part nous avons vu une nature aussi belle, avec plus de grandeur

et plus de pittoresque. Sans doute qu la Riviera, les Alpes, le Rhin, le nord et le sud de l'Italie, la Hollande avec ses canaux et ses îles, la Belgique avec ses vieilles cités et ses places d'eaux sont admirable de richesses et de panorama, mais vraiment, il y en a encore mieux que cela chez nous dans notre province.

Aucun lac de la Suisse n'est aussi beau que le Lac St-Jean; et à quoi pourraient être comparés notre fleuve, nos rivières: le S.-Maurice, la rivière Ottawa, la rivière du Nord, la Gatineau, la Kiamaka, la rivière Bell, le Saguenay et tant d'autres, avec les chutes qui recèlent une force d'énergie incalculable? Que sont la Seine, l'Escaut, le Tihre, le Rhin, l'Arno, en comparaison de nos belles et grandes rivières?

Sans doute les Alpes avec toutes leurs cimes neigeuses, les Appenins avec toutes leurs gorges et plateaux sont pleines de grandeurs et de pittoresque; mais nous ne pouvons faire quand même l'admiration que nous avons pour notre incomparable chaîne des Laurentides; et qu'on ne nous en fasse pas le reproche avant de l'avoir parcourue.

Oh oui! nous persistons toujours à dire que notre province est incomparable, seulement nous reconnaissons que ce qui fait encore mieux ressortir les beautés naturelles des vieilles contrées de l'Europe, c'est leur aménagement et c'est ce à quoi une organisation provinciale devrait s'intéresser.

L'aménagement à faire

L'aménagement de toutes ces beautés comporterait l'établissement de bonnes hôtelleries partout dans la province, et le développement du programme des bons chemins.

Qu'on ne s'épouvante donc pas de la tâche à accomplir; avec un peu d'initiative, de persévérance on arrivera à ses fins.

Pour la question de voirie le gouvernement a donné des preuves qu'il était disposé à encourager la construction des routes nouvelles et l'amélioration des anciennes; il ne demande que la coopération des municipalités. Pourquoi les conseils municipaux hésiteraient-ils à accepter les offres du gouvernement, quand ils seront les premiers à bénéficier des bonnes routes? Il n'entre pas dans le cadre de ce chapitre de démontrer les avantages des bons chemins, mais les résultats déjà obtenus devraient convaincre les plus tenaces antagonistes.

L'Auto Club pourrait donc inscrire à son programme d'aider le gouvernement par une propagande auprès des conseils municipaux pour les induire à profiter des avantages de la loi des bons chemins.

Il restera la question des hôtels. Nous l'avons déjà dit sur ce point notre province est en retard et on devrait dès maintenant lui faire regagner le temps perdu.

L'établissement d'une bonne hôtellerie n'est pas un problème si complexe, après tout. Ceux qui ont visité l'Europe savent quel plaisir on éprouve à se trouver dans une bonne petite auberge bien propre, et qui sert une bonne nourriture.

Mais nous savons qu'on va nous dire que sans permis pour la vente des spiritueux un hôtel ne peut se maintenir. Eh! bien on se trompe et nous avons l'exemple des hôtelleries d'Europe pour nous donner raison.

Si on le veut nous allons indiquer sommairement ce qu'il faudrait faire pour réussir dans l'industrie hôtelière. C'est bien simple.

D'abord, évitons le luxe criant et le superflu: un édifice plutôt vaste qu'élevé; pas de gratte-ciel; de cette façon on peut se dispenser de l'ascenseur et d'une foule d'autres nouveautés dont un peu se passer à la campa-

gne. Pourvoyons la maison d'un bon service d'éclairage, quelques chambres de bain, et des autres nécessités indispensables.

Puis, comme l'écrivait un jour M. A. Bailif, "restituons à la maîtresse de maison, à la servante, la place qu'elles occupaient jadis et dont elles ont été détronées par l'administrateur de l'hôtel cosmopolite et le servent en habit noir."

Il nous a été donné de loger dans des auberges de toutes sortes dans notre province, et c'est encore dans celles que des femmes dirigeaient que nous trouvions le plus de confort et le plus de propreté, avec une domesticité mieux disciplinée. Et la maîtresse de maison dirigeant l'établissement l'homme pourrait vaquer à d'autres occupations lui assurant un revenu supplémentaire.

Les dépenses extravagantes et injustifiées sont les causes la plupart du temps de l'insuccès des hôteliers des places d'eau ou de villégiature. Nous avons été à même de descendre dans des hôtels de la région du lac S.-Jean et sur la côte de Québec et nous avons toujours trouvé singulier d'être servi à table par des garçons en habit noir qui ne comprenaient pas un mot de notre langue. Il faut dire aussi que c'était des étrangers souvent qui s'étaient ainsi emparé de nos sites et qui les avaient aménagés; c'est pourquoi en pleine forêt, sur les bords d'un lac de notre province, et au milieu d'une population canadienne française, on n'entendait parler que l'anglais et qu'on était servi que par des anglais.

Combien de nos concitoyens qu'il y a dix, quinze et vingt ans, villégiaturaient à Cacouna, à Abénakis, à Tadoussac, à la Rivière-du-Loup doivent regretter le régime d'alors, quand on vivait là sans cérémonie, comme en famille dans un bon hôtel dirigé par la maîtresse de maison et desservi par de braves et bonnes domestiques. Aujourd'hui c'est partout le grand luxe et on ne peut plus même paraître au dîner sans une grande toilette.

Les excès ont tué l'industrie hôtelière et pour la faire revivre il n'y aura qu'à revenir aux bonnes traditions.

Ce que le tourisme veut trouver quand il cherche à se reposer des fatigues de la route c'est une bonne maison, avec une bonne chambre pourvue des articles de toilette indispensables et d'un bon lit et une bonne table. Alors pourquoi ne pas le lui assurer?

Maintenant s'il ne se trouve pas dans l'endroit de particulier qui veuille prendre les risques d'établir un hôtel, pourquoi deux, trois, cinq ou dix citoyens ne forment-ils pas une compagnie à responsabilité limitée et ne tentent-ils pas l'entreprise?

Et que faut-il connaître pour tenir un bon hôtel? Bien peu de chose. La Suisse a des écoles où l'on forme les futurs hôteliers et savez-vous ce qu'on leur apprend. Nous l'avons su au cours de notre voyage précisément d'un élève d'une de ces écoles.

On enseigne l'anglais, le français et l'allemand; un peu de comptabilité et la pratique du chèque et les questions de change, d'escompte et d'intérêts. L'élève apprend de plus un peu d'histoire générale et surtout l'histoire de son pays et enfin on l'initie aux connaissances du bâtiment comme le chauffage, l'éclairage, l'application du froid artificiel. Sorti de l'école après deux ans il apprend la cuisine sous la direction d'un chef dans les grands hôtels et il apprend de lui, aussi, l'art d'utiliser les restes et comment ravitailler l'établissement. Voilà tout ce qu'il faut savoir pour un hôtelier qui veut tenir une bonne maison et savoir intéresser sa clientèle.

Chez nous, la cuisine peut être faite par des filles, qui auront appris à l'école ménagère toute la science nécessaire à la cuisine canadienne.

Les bénéfices du tourisme

Après ce que nous venons d'écrire est-il besoin de signaler les bénéfices d'ordre moral et matériel qui résulteront de l'expansion du tourisme?

Le tourisme amenant dans notre province des milliers d'étrangers contribuera plus à nous faire connaître que tous les livres ou les articles que nous pourrions écrire et faire écrire. Les anglo-canadiens qui nous estiment sont ceux qui ont vécu au milieu de nous, qui ont été à même de connaître nos moeurs, nos usages, nos traditions. Déjà ce sera un bénéfice inestimable pour nous et qui pourra contribuer à amener un peu plus d'unité nationale.

Un autre avantage d'ordre moral sera de faire mieux connaître à ses habitants même, notre province, berceau de notre pays. En visitant les principaux endroits un touriste qui veut faire un voyage utile devra se renseigner un peu sur les origines et les développements de ces localités, et du même coup il s'instruira de l'histoire de son pays et cela le lui fera mieux aimer.

Dans l'ordre matériel les bénéfices sont encore multiples.

Le gouvernement n'attirant chez nous les touristes auxquels il aura fait connaître nos bois giboyeux, nos rivières et nos lacs poissonneux verra affluer les sportmen et en même temps grossir les revenus de son service de chasse et de pêche, dont les permis feront prime.

Les localités qui auront l'avantage d'être le terme des excursions des touristes ne verront-elles pas, elles aussi, la prospérité dans leur finances, par un accroissement de recettes dans leur commerce, par une plus grande circulation de l'argent et dans leur population qui retirera du ravitaillement des hôtelleries des profits considérables.

Les hôteliers s'ils veulent bien faire les choses n'auront aussi qu'à se louer de leur tentative, car elle sera de plus rémunératrice.

L'Auto Club ne sera plus seulement une institution sportive, mais il deviendra un organisme d'expansion nationale, et voit-on l'importance qu'il acquerra? Le **Touring Club** de Paris jouit d'une renommée universelle; il en sera de même de notre club des automobilistes s'il veut se donner la peine d'organiser dans notre province le tourisme comme il l'est dans les vieux pays.



CHAPITRE SEPTIEME

Pour assurer la vente des produits de leurs industries les Canadiens-Français doivent sans tarder améliorer leurs méthodes de commerce.

A quoi servirait de couvrir d'usines l'immense territoire de notre province si on ne parvient pas à écouler les produits de notre industrie ?

C'est donc le moment de parler du commerce "qui s'empare de la production, qui la divise, qui la distribue, la mesure, l'empaquète, l'expédie, la reçoit, la retourne, l'inscrit, la compte et la paie, pour que passant ainsi de mains en mains et du producteur au consommateur, elle s'accroisse rien que par son déplacement, reprenne vie en s'épuisant et devienne une "valeur" toujours grandissante par le fait seul qu'elle circule et passe, pour disparaître" (1)

Mais on se trompera, si on croit que le commerce est une carrière facile; et c'est pour en avoir un peu oublié la notion exacte que nos compatriotes n'ont pas toujours eu le succès, que leurs aptitudes leur donnaient droit d'espérer.

Voyons donc ce qu'il faudrait faire selon nous, pour que les Canadiens-français réussissent dans la carrière commerciale. Il convient avant tout de bien définir les sortes de commerce pour mieux signaler les réformes qui s'imposent dans nos méthodes.

Les sortes de commerce

Comme on le sait le commerce est ou intérieur ou extérieur, selon que l'échange des produits se fait dans le pays ou l'étranger; et le commerce intérieur se subdivise en commerce de **gros**, de **demi-gros** et de **détail**.

Le commerce du gros achète au producteur de grandes quantités de marchandises pour les revendre soit en gros, soit à des commerçants de demi-gros, mais plus rarement au détail. Le demi-gros achète du gros les quantités de marchandises pour les revendre au détail; et même au consommateur. Le détail approvisionne le consommateur. Il y a encore le grand détail, tel que le font nos grands magasins à rayons et le petit détail qu'exercent les boutiquiers.

Ces notions étant bien définies il nous sera plus facile d'exposer nos idées et d'expliquer les causes de la faillite de nos méthodes.

Les causes d'insuccès

Ce ne serait pas dire la vérité que de prétendre que les canadiens-français ont réussi dans le commerce dans ces derniers temps; mais d'autre part, sachons reconnaître, qu'ils ont été souvent les artisans de leur propre malheur.

Le manque de préparation, le manque de capitaux, le manque d'intérêt et le trop grand nombre d'établissements, sont les quatre causes de la plupart des faillites.

Le manque de préparation.—N'est pas commerçant qui veut.—C'est pour l'avoir oublié ou méconnu qu'un trop grand nombre des nôtres ont englouti dans le commerce leur fortune, comme l'écrivait M. Hanotaux, "le commerce, en effet, à son secret, son tour de main, son art et sa pratique, qu'il ne dévoile à personne. Pour les connaître, les deviner, les surprendre,

(1) Gabriel Hanotaux.—"Le choix d'une carrière."

il faut un long apprentissage; pour suffire à la variété, toujours croissante, et à la complexité infime de l'oeuvre commerciale, il faut une multiplicité singulière d'aptitudes, de capacité et de connaissances"

On le voit donc ce n'est pas le premier venu qui peut s'aventurer dans une telle carrière et pour ne l'avoir pas su nombreux sont ceux qui y ont trouvé leur malheur et celui de leur famille.

Le manque de capitaux est une des causes les plus fréquentes des faillites et ce sont les autorités en la matière qui l'affirment. Comment peut-il en être autrement quand on sait se qu'il faut engager d'argent dans un commerce pour en assurer le parfait fonctionnement et tenir tête à la concurrence, qui se fait partout de plus en plus intense et quelques fois déloyale?

Faute de capitaux nombre de négociants se sont vu priver de l'avantages de belles occasions; faute de capitaux ils n'ont pu profiter des escomptes; fautes de capitaux ils n'ont pu s'approvisionner avant la hausse; faute de capitaux ils n'ont pu résister au crédit qu'ils ont consenti à leurs clients et c'est ainsi qu'ils ont été forcés à un moment donné de fermer les portes de leur établissement.

Le manque d'intérêt.—Nous voulons parler ici de ce défaut d'un trop grand nombre de nos commerçants qui s'occupent de toute autre chose que de leur commerce. Ils sont de tous les "booms"; "boom" des mines, "boom" de l'immeubles; ou les voit aux courses, aux excursions, partout ailleurs qu'à leur magasin, et on les a vu investir ici et là des capitaux qui auraient non seulement sauver une entreprise, mais qui l'auraient développer. La liste de ceux qui ont péri dans le "boom" des mines vers 1907 ou 1908 et dans celui de l'immeuble entre 1910 et 1912 serait longue.

Combien en avons-nous connus de ces négociant en gros ou en détail très prospères, qui aujourd'hui regrettent leur incurie et qui ont été obligés de reprendre leur ancienne place au comptoir, ou leur ancien "circuit" comme voyageur de commerce?

Le trop grand nombre d'établissements n'est pas non plus pour aider au développement du commerce. C'est à tort qu'on croit qu'une trop grande concurrence est utile puisqu'elle finit par ruiner le commerce en enlevant au commerçant les bénéfices qu'il escomptait. N'est-il pas déplorable de voir tant de petits boutiquiers répandus partout et arrachant misérablement leur vie? La disparition de tous ces petits établissements ne favoriserait-elle pas l'expansion du commerce et M. Paul Leroy-Beaulieu signalait aussi ce danger, quand il écrivait: "Quand le nombre des commerçants au détail devient exagéré, il en résulte que chacun d'eux ayant beaucoup de frais et devant faire vivre sa famille avec le négoce, le prix des marchandises se trouve renchéri par cette multitude de petits intermédiaires."

C'est donc un désavantage et pour le négociant qui peut à peine réchapper ses profits et pour le consommateur qui paie plus cher.

Le grand obstacle au succès

Il faut dire aussi que la concurrence effrénée qui se pratique dans le commerce est souvent le plus grand obstacle au succès. La concurrence peut être bienfaisante pour le consommateur, mais combien elle est funeste au petit négociant! Surtout depuis que les grands magasins à rayons sont établis, il devient à peu près impossible au petit négoce de se maintenir avec avantage. En effet comment pourrait-il résister à l'abaissement des prix qui se pratique dans ces grands établissements, quand la qualité des marchandises vendues est toujours supérieur, et la quantité et la variété plus considérables?

Le commerce extérieur

Nous n'avons jusqu'ici que parler du commerce intérieur, c'est-à-dire de celui qui se limite à l'échange dans notre province, dans une région, ou dans une localité; mais que de choses aurions-nous à dire aussi du commerce extérieur dans les autres provinces ou à l'étranger!

Nos compatriotes ne paraissent pas s'être intéressés assez à ce grand commerce, ni avoir pris les moyens d'assurer son expansion.

La création de nouvelles industries serait pour eux l'occasion de diriger de ce côté leurs efforts en s'assurant les services de voyageurs de commerce, et Dieu sait si le canadien-français est un bon voyageur. C'est lui qui souvent a fait le succès du commerce anglais dans notre province et dans les autres. Nous pouvons affirmer sans crainte d'un démenti, que le canadien-français est sans égal comme commis-voyageur; quelle avantage ce serait pour nos commerçant d'avoir à leur service ces intrépides travailleurs qui ne reviennent jamais sans de grosses commandes.

Les réformes qui s'imposent

A moins que nos compatriotes se décident à changer leurs mœurs commerciales, il ne sert bien à rien de tenter de vouloir monter au premier rang.

Pour entrer dans la carrière commerciale nos jeunes gens devraient aller puiser à l'école des hautes études les enseignements qui en feront des hommes de première valeur. C'est à ce foyer qu'ils acquerront la science qui en feront tout à la fois un mathématicien, un géographe, un savant et un artiste: car le véritable commerçant c'est tout cela.

S'il veut réussir le futur commerçant doit être outillé: savoir bien faire ses calculs; bien connaître d'abord la géographie pour découvrir les marchés nouveaux; pouvoir utiliser les découvertes modernes pour en faire bénéficier son établissement et posséder le gout du beau pour donner à sa marchandise l'attrait qui facilitera son écoulement.

A l'école des hautes études celui qui se destine au commerce s'instruira de tous ses devoirs et c'est sans crainte qu'il pourra ensuite affronter toutes les éventualités.

On enseigne de tout à cette école et des hommes d'affaires nous avouaient eux-mêmes que c'est institution destinée à assurer à nos futurs négociants le plus bel avenir.

A l'école des hautes études le jeune homme saura comment la matière première après de multiples transformations est devenu l'article de commerce; il apprendra comment écrire des lettres d'affaires en bon français (ce qui est rare); il apprendra même comment il faut annoncer sa marchandise, pouvant de cette façon affronter la concurrence; on lui enseignera de plus un peu de droit commercial, et les méthodes d'importations et d'exportations, les règles du change, enfin tout ce qu'un négociant doit savoir.

Ainsi instruit comment un jeune homme ne pourrait-il pas réussir dans sa carrière?

Si le manque de capitaux fut si souvent une cause de faillite ne convient-il pas que nos hommes d'affaires s'entendent pour dissuader d'entrer dans le commerce ceux qui ne pourraient y réussir? N'est-ce pas le devoir des négociants en gros? Ne voit-on pas aujourd'hui des maisons faire de trop grandes avances, pour ensuite demander elles-mêmes la liquidation? C'est un service à rendre au commerçant inexpérimenté que de l'éclairer sur les responsabilités qu'il assume?

La plaie du crédit est aussi désastreuse pour tout commerce; mais combien plus l'est-elle pour le petit commerce qui végète et que l'insuffisance de capital empêche de prendre le dessus! Ces malheureux négociants

ignorent la plupart du temps que le crédit au consommateur est destructif: c'est pour avoir fait trop de crédit que des marchands ont vu anéantir le peu de capital dont ils pouvaient disposer.

Il va donc falloir être plus prudent et restreindre de plus en plus le crédit: ce sera autant dans l'intérêt du consommateur que du négociant lui-même; négociant en gros aussi bien qu'au détail.

A moins que dans l'avenir nos compatriotes se décident à **suivre de plus prêts** leur commerce ils ne peuvent espérer réussir. Pour cela qu'ils concentrent donc toute leur attention, qu'ils donnent donc tout leur temps à leurs affaires et qu'ils ne réservent que pour elles leurs capitaux.

A ce sujet nous suggérons de limiter à six mois le privilège du propriétaire. C'est parce que des négociants savaient que leurs propriétaires jouissaient d'une créance privilégiée qu'ils ont souvent abusé. Au lieu de payer leur loyer ils en prenaient le prix pour l'engager dans quelque affaire étrangère à leur commerce et la conséquence était qu'au cas de faillite les créanciers la plupart du temps étaient victimes de l'incurie, pour ne pas dire de la malhonnêteté de ces clients. La loi ainsi modifiée, on ne verrait plus des marchands négliger des années durant de payer leur loyer au détriment des créanciers.

Les banques ont été les premières à sévir contre ces marchands qui consacraient à d'autres affaires les bénéfices de leur commerce; on a vu ainsi nombre d'entre eux se voir refuser du crédit puis dans l'obligation de faire cession de leurs biens. Il faut continuer d'en agir à l'égard de ceux pour qui le commerce n'est que comme un passe-temps, plutôt qu'une véritable carrière.

Le jour où ces quelques réformes auront été accomplies on verra **diminuer le nombre trop grand** "des petites magasinettes," qui sont la ruine de leur propriétaire et un souci continuel au grand commerce, sans être aucunement utiles au consommateur.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de commerce de détail; mais le commerce de gros pourrait aussi changer ses méthodes. Par exemple pourquoi le commerce de gros n'userait-il pas de plus de précaution avant de consentir des avances à certains individus qui ne semblent doués d'aucune aptitudes, ou ne possèdent aucune connaissance des affaires? Il arrive parfois qu'un homme possesseur de quelques milliers de dollars s'en va dans le gros et se fait faire une avance de marchandise, qu'il paie en partie, avec ce dont il peut disposer; quant au reste il ne se confie plus qu'au hasard et on sait que le hasard ne favorise pas toujours celui qui s'y fie trop. Alors les échéances arrivent, le négociant talonné par le pros ne sait où donner de la tête; le crédit qu'il a du faire pour tenir tête à son voisin lui a mangé ses bénéfices, et il ne lui reste plus d'autre alternative que d'engager ses immeubles, et s'il n'en possède pas et bien de faire faillite. La plupart du temps le gros est perdant.

D'autre part il ne faut pas que le gros soit **trop dur** pour prendre un mot consacré. Si l'homme qui s'adresse à lui paraît bien doué, et qu'il possède un capital raisonnable rien ne devrait l'empêcher de compter sur l'encouragement du commerce en gros: dans ces conditions le crédit a du bon. Il est productif de capital et c'est avantageux pour le commerce de gros qui y trouve son intérêt et pour le commerce de détail, qui y trouve son profit.

L'habitude qu'ont certaines maisons de gros de faire du détail sous un prête-nom est selon nous, une habitude blâmable. Elle suscite une concurrence inutile et désastreuse souvent. Nous connaissons le cas d'une maison allemande, qui se cachant sous un nom canadien il y a quelques années, établissait ainsi un magasin de détail dans un centre populeux. L'administration en avait été confiée à un de ses employés dont le nom figurait à l'enseigne. Le magasin se maintint à grande peine durant une année

ou deux, au détriment des magasins voisins du même genre; mais le jour vint où il fallut fermer. Durant deux ans cette maison avait fait d'après nous, une concurrence nuisible, sinon déloyale, aux établissements existant avant elle: ce fut une perte pour tous.

Nous ne parlerons pas ici du commerce extérieur, tant en dehors de notre province qu'à l'étranger; nous réservons ce sujet pour un autre chapitre.

Pour faire face à la concurrence

On nous dira peut-être qu'il sera impossible à nos compatriotes de réussir dans le commerce, tant la concurrence anglaise ou autre est grande et bien organisée.

On a tort de soutenir une telle prétention "La concurrence, comme l'a dit Paul Leroy-Beaulieu, est l'âme du commerce"; c'est cette force qui pousse les commerçants à s'élever au-dessus des autres hommes de leurs professions en attirant à eux la plus forte partie des commandes et de la clientèle." Et! bien qui empêcherait nos compatriotes d'organiser eux-mêmes la concurrence? sont-ils moins intelligents, moins industriels, moins perspicaces que leurs concurrents? N'est-ce pas, même, souvent eux qui l'organisent dans les établissements anglais? S'ils veulent faire face à la concurrence et la lancer que nos compatriotes, su'vent les préceptes que que l'économiste Paul Leroy-Beaulieu leur dicte: 1o—offrir au public des marchandises de meilleure qualité que ne le font leurs concurrents; 2o—En lui livrer les marchandises ordinaires dans des conditions plus favorables et notamment à meilleur marché.

Nous savons, par expérience, que c'est pour avoir mis ces préceptes en pratique que telle grande maison canadienne-française a marché de progrès en progrès depuis plus d'un demi-siècle.

Il n'en tient qu'à vous, compatriotes, de suivre cet exemple et vous n'aurez rien à craindre de la concurrence.

Il faut mettre en opération tout l'organisme commercial

Mais toutes ces réformes, toutes cette réorganisation ne s'accompliront et ne s'effectueront qu'en mettant en opération notre organisme commercial.

Cet organisme commercial, il se compose de chambres de commerce, de la Fédération des chambres de commerce, de l'association des marchands détaillants, du club des hommes d'affaires canadiens-français.

Les chambres de commerce.—Dans toute notre province il n'y a que deux chambres de commerce canadiennes-françaises dont on entend souvent parler; ce sont celles de Québec et de Montréal; il en existe beaucoup d'autres, mais elles semblent frappées de léthargie. Ce serait le temps de les faire sortir de leur comât. Chaque petite ville de la province devrait avoir sa chambre de commerce. Son action pourrait s'exercer avec avantage dans toute la région; où elle deviendrait un facteur d'expansion: elle verrait à instruire les producteurs et à les renseigner; puis s'assurerait leur co-opération pour provoquer l'essor du commerce de cette région.

Nous ne donnons là que les grandes lignes du programme; mais il nous semble qu'il y aurait une grande oeuvre à accomplir pour nos chambres de commerce et celles de Montréal et de Québec, devraient prendre l'initiative de faire sortir ces institutions de leur torpeur désespérante.

De la Fédération des chambres de commerce nous pourrions dire la même chose. Fondée en 1909 par la chambre de commerce de Montréal elle n'a tenu que six sessions, dont deux à Montréal en 1909 et 1911, une à Québec en 1910, une aux Trois-Rivières en 1912, une à Chicoutimi en 1913 et

une à Sorel en 1916. Cette fédération aurait pu faire un grand bien et il est regrettable qu'elle n'ait pas reçu plus d'encouragement.

Nous pouvons en parler avec connaissance de cause, puisque nous en avons été le secrétaire de 1911 à 1914. Ce fut toujours à grande peine qu'on pouvait organiser une session. Il était vraiment déplorable de constater l'apathie de nos compatriotes.

Nous-mêmes avons fait souvent part de nos doléances à de grands industriels et de grands négociants, mais comme nous, ils perdaient courage et abandonnaient à elles-mêmes ces chambres de commerce n'existant que pour quelques grosses têtes avides d'honneur.

Il n'est pas étonnant que notre asservissement économique soit aujourd'hui si complet.

Il n'y a pas encore lieu de désespérer. Il ne suffirait qu'un bel élan pour remettre en opération l'organisme de la Fédération. Pourquoi, par exemple, un des nôtres n'irait-il pas rencontrer les officiers des chambres de commerces, ou les autorités municipales de nos villes pour les induire à entrer dans le grand mouvement de notre régénération économique?

Travaillant de concert avec les chambres de commerce la Fédération deviendrait une institution assez puissante pour résister à tous les assauts, et pour donner au commerce canadien-français un essor sans exemple.

L'association des marchands-détaillants, dont les canadiens-français font partie en grand nombre pourrait encore rendre de grands services en l'occurrence. Elle peut être un des plus solides contreforts du grand organisme commercial. Ses membres, les détaillants, pourraient aider efficacement à l'expansion de notre industrie et de notre commerce. Il suffirait de se donner le mot.

Un club d'homme d'affaires.—Le projet de la fondation d'un club d'hommes d'affaires canadien-français a été lancé il y a quelques mois: je ne saurais trop applaudir à cette belle idée.

En des réunions intimes, comme des diners-causeries, nos hommes d'affaires discuteraient ensemble de leurs intérêts propres, puis étendant le cercle de leur débat ils pourraient étudier le grand projet de notre renaissance économique. Ils pourraient préparer un programme, et travailler à sa réalisation.

C'est dans ces réunions intimes qu'on peut mieux s'entendre, s'expliquer; élaborer ses plans de conquête de nouveaux marchés; étudier les meilleures méthodes, bref de s'organiser pour atteindre la première place.

Ce projet de club d'hommes d'affaires canadien-français mérite donc qu'on s'y intéresse et qu'on le réalise au plus tôt afin de n'être pas en retard quand le temps sera venu d'écouler les produits de notre industrie sur les grands marchés de notre pays et de l'univers entier.

CHAPITRE HUITIEME

Nul programme de rénovation économique n'est réalisable sans la mobilisation de tous nos capitaux.

Est-il étonnant que le Québec soit dans une apparente infériorité économique quand on le voit se déporter aussi facilement de ses énormes capitaux ?

Notre peuple a le goût de l'épargne, mais il lui manque l'esprit d'entreprise et il paraît tout-à-fait dépourvu de la science de l'utilisation de son capital. Quand nous parcourons les statistiques de banques et des compagnies diverses nous sommes enclins à faire à nos compatriotes le reproche que faisait au siens en 1912 M. Lucien Brocard, professeur de la Faculté de droit de Nancy. Aux Français il signalait le danger d'une exportation trop considérable de capitaux et il disait: "En agissant ainsi, nous nous comportons comme un industriel qui, ayant des capitaux disponibles, les mettrait à la disposition de ses concurrents et laisserait, faute de ressources, végéter sa propre entreprise."

C'est bien ce que l'on constate chez nous et c'est ainsi qu'on explique notre infériorité.

Eh! bien le moment est venu pour nous de mobiliser nos capitaux si nous ne voulons plus tenir la queue de la confédération au point de vue économique. Voyons donc ensemble comment cette mobilisation peut s'effectuer dans le plus grand intérêt de notre province.

Où retrouver le capital canadien-français ?

Que les capitaux dont disposent les canadiens-français soient considérables cela ne fait aucun doute. On les trouve dans les banques, dans les caisses d'épargnes, dans les caisses populaires, dans les compagnies d'assurance, dans les compagnies industrielles, dans les emprunts publics ou privés, et même dans le commerce.

Les banques détiennent une si grande partie de ses fonds, qu'elles voient chaque année augmenter le nombre de leurs succursales. Québec est la seule province où l'on constate un si grand développement; tandis que dans l'Ontario, dans l'ouest et même dans l'est les banques se voient dans l'obligation de fermer de leurs succursales, on les voit en même temps en ouvrir partout dans notre province: c'est donc qu'elles trouvent leur profits à aller ainsi drainer l'argent de nos campagnes.

Le capital canadien-français on le retrouve aussi dans les compagnies d'assurance et l'*Action française* en août 1917 publiait sur ce sujet un intéressant article de M. J. N. Cabana, qui est une vraie révélation. S'appuyant sur des statistiques officielles M. Cabana démontrait qu'en 1916 les compagnies d'assurances-vie avaient perçu au Canada la somme de \$49,000,000; \$19,000,000. sont portées au compte des compagnies américaines ou autres et \$30,000,000. à celui des compagnies canadiennes. En supposant que les canadiens-français qui portent beaucoup d'assurance-vie auraient contribué pour un quart on arrive à établir que c'est \$12,250,000. qu'ils auraient contribué au \$49,000,000.

Les statistiques ne comprennent pas ce que les canadiens-français ont souscrit aux compagnies d'assurance-feu, ou autres, ni ce que représente leur part dans les sociétés de secours mutuels étrangères, ou canadiennes.

Et ces capitaux que nos compatriotes déposent à l'épargne, ou qu'ils placent dans les assurances que deviennent-ils? Ils deviennent les outils qui servent à créer de nouvelles richesses, mais de nouvelles richesses étrangères.

Les banques et les compagnies d'assurances disposant ainsi de capitaux énormes les font produire en aidant aux industries, et aux grandes entre-

prises, et c'est toujours Québec qui reçoit la plus petite part de ces avances de fonds et encore faut-il dire qu'une grande partie de ces avances aille à des compagnies anglaises.

Si on recherche encore où s'en va le capital canadien-français on le découvre dans les emprunts publics et privés. C'est du capital canadien-français qui vient de couvrir l'emprunt de \$2,500,000. de la commission scolaire catholique de Montréal; c'est le capital canadien-français qui est investi dans presque tout l'immeuble de notre province, sous forme de créances hypothécaires ou de placements de tout repos.

Dans les campagnes industrielles anglo-canadiennes et américaines des millions ont été investis. Combien de noms nous pourrions citer! Compagnies de chemins de fer, compagnies d'utilités publiques, compagnies de mines; il y en a de toutes sortes.

Poursuivant cette recherche ne pourrions-nous pas évaluer encore à des centaines de millions ce que représente le montant de nos achats au commerce et à l'industrie des autres provinces du Canada. Les articles que nous achetons et qui viennent de Toronto, de Hamilton, de tous autres endroits en dehors de notre province sont payés avec notre argent et cet or s'en va enrichir à notre détriment nos concurrents.

On le voit donc le canadien-français possède des capitaux énormes, dont il ne sait pas se servir. Le canadien-français n'a l'esprit de l'épargne, mais ses concurrents ont l'esprit d'entreprise et c'est avec ses capitaux immobilisés dans les banques ou confiés à des compagnies étrangères qu'ils développent leur propres affaires.

Le crédit du canadien-français

Avec le capital, le crédit est un des plus puissants facteurs d'expansion. "Le crédit ne crée pas de capitaux, mais il les déplace et les transfère."

Comme le définissait Paul Leroy-Beaulieu, "le crédit est un acte de confiance" et quelle province jouit plus que la nôtre de la confiance? Si on veut s'en rendre compte on a qu'à penser que ce sont encore les titres de notre gouvernement et de nos cités qui obtiennent les plus gros prix sur le marché financier, et c'est encore le canadien-français dont la réputation de solvabilité et de sûreté est le plus solide.

Nous pourrions amener en témoignage de ce fait les directeurs de banques, dont les rapports annuels parlent toujours avec éloge du crédit canadien-français; nous pourrions même rappeler certaine allocution de Lord Shaughnessy prononcée au Club des Ingénieurs au printemps de 1917, allocution que nombre de nos hommes d'affaires canadiens-français ont apprécié comme une belle revendication de l'honneur et du bon renom des canadiens-français qu'un anglo-saxon semblait vouloir mettre en doute.

Notre province jouit bien du double crédit personnel et réel; personnel, parce que l'emprunteur canadien-français a la réputation d'être loyal, d'être prudent, de n'emprunter qu'à bonne escient, nos institutions de crédit peuvent l'attester; réel parce que les choses qui sont le gage de l'emprunt sont de valeur incontestable et en tout temps productives de capitaux et pouvant se transformer facilement en monnaie.

Si j'avais un reproche à faire au canadien-français je lui dirais qu'il a tort de craindre toujours d'évaluer à la pleine valeur sa richesse. Depuis combien de temps ne se plaint-on pas de cet état de chose. En 1913 devant la Fédération des chambres de commerce à Chicoutimi M. Georges Gonthier en faisait la remarque lui-même: la conséquence d'une telle habitude est évidente: en craignant d'évaluer sa richesse à sa valeur réelle pour ne pas payer de trop lourds impôts le contribuable canadien-français diminue d'autant le crédit de sa province, de sa ville et de son village.

Seulement en agissant ainsi le canadien-français ne tombe pas dans l'erreur désastreuse de l'anglo-saxon de l'ouest, par exemple, qui pour obtenir de plus grandes facilités d'emprunts surelevait sa propriété et on a vu le résultat d'une telle erreur; tandis que le crédit canadien-français est resté inébranlable, celui de l'homme de l'ouest s'est écroulé, et c'est ainsi que Québec est la seule province de la confédération où le moratorium n'a pas dû être établi.

Québec fut toujours et est encore la province qui fait le plus honneur à ses obligations et c'est ce qui fait qu'il jouit toujours et qu'il jouira longtemps encore du crédit le plus illimité.

La mobilisation des capitaux

S'il se trouve dans notre province tant de capitaux disponibles et si son crédit est si considérable il convient donc d'organiser dès maintenant la mobilisation: autrement dit, il faut dès maintenant prendre les moyens "d'assurer chez nous un meilleur équilibre entre l'esprit d'épargne et l'esprit d'entreprise" comme le disait M. Henri Joly dans la *Revue Hebdomadaire* du 27 Janvier 1918.

Comment y parviendra-t-on? Par la coopération des banques, de la mutualité, de l'association de crédit et enfin par l'éducation du peuple en matière de placements.

Le rôle des banques.—S'il fallait définir ce que c'est qu'une banque tomberaient d'accord pour dire que c'est "une maison de crédit, où le commerçant, l'industriel et l'agriculteur peuvent rencontrer, à un moment donné, une aide de capitaux pour les soutenir dans leurs affaires" (Georges Aubert). Or peut-on dire que les banques canadiennes ont toujours été pour le commerce et l'industrie ces maisons de crédit? Nous en appelons aux hommes d'affaires qui nous lisent; n'est-il pas vrai que c'est en définitive le commerce et l'industrie qui profitent le moins des énormes capitaux qui s'amoncellent dans les banques et qui s'ils ne restent pas improductifs, profitent avant tout au grosses et grandes entreprises?

Suivons un dépôt d'épargne. Un ouvrier, un petit propriétaire, un rentier déposerait à la banque leurs économies. La banque leur sert du 3 p. c.; et la banque s'en sert, elle, pour faire des placements qui lui rapporteront du 5, 6, 7 et 8 p. c.—Et ces placements c'est rarement aux commerces ou à l'industrie qu'elle les confie, mais à des opérations plus rémunératrices pour elles et de réalisations plus faciles, comme des avances sur titres, du courtages sur achats ou ventes de valeurs, commissions d'encaissements, changes. Ce que nos banques ont le plus en vue c'est de faire fructifier, par des moyens rapides aussi sûrs que possibles tout les capitaux qui leur sont confiés.

On a souvent comparé la banque à une pompe aspirante et foulante: mais ne dirait-on pas plutôt quelle est plus souvent tout simplement une pompe aspirante.

Elle va chercher partout les capitaux, jusque dans les coins les plus reculés de notre province et au lieu de faire aussi fonction de pompe foulante et de remettre ses capitaux en circulation pour le commerce et l'industrie elle les entasse dans ses voutes et ne les emploie qu'à son bénéfice.

On nous dira que les banques font beaucoup d'escompte; nous le reconnaissons et avec M. Jean Buffet, ancien inspecteur des finances en France, nous pourrions répondre: "Mais si l'escompte est bien fait pour faciliter le fonds de roulement des entreprises, déjà solidement assises, il ne saurait suffire à celles qui sont en état de croissances ou de crise passagère."

Que devons-nous donc attendre des banques si ce n'est qu'elles soient les premières à coopérer à l'oeuvre de rénovation économique. Pourquoi

les banques ne se feraient-ils pas un devoir d'aider elles aussi à l'expansion économique? Qu'est-ce qui pourrait les empêcher de créer un département dont le but principal et pour ainsi dire exclusif serait l'organisation et la direction d'affaires commerciales et industrielles?

C'est par ce moyen que l'Allemagne est arrivée à assurer en si peu d'années un si grand développement à son industrie et à son commerce, dont les produits faisaient concurrence, avec avantage sur tous les marchés du monde et même sur le nôtre. Il est vrai que l'Allemagne n'a pas toujours été prudente dans l'emploi de ses méthodes; il est arrivé que la banque allemande s'identifiant avec les entreprises qu'elle commanditait a souvent quand même notre commerce et notre industrie, "en gardant chacune son indépendance, entretenant entre elles des rapports de confiance réciproques, qui les mettent l'une et l'autre, à l'abri de banques exigeantes de nature à compromettre leur stabilité." C'est ainsi que la finance française a procédé en Lorraine, au témoignage de M. Jean Buffet, et c'est ainsi qu'elle a sauvé de l'accaparement par l'Allemagne des richesses incomparables de cette région.

Que pourrait faire la mutualité pour notre renaissance économique? Beaucoup. Les statistiques sont là pour établir que les canadiens-français contribuent pour des millions de dollars aux sociétés de secours mutuel; pourquoi ses capitaux iraient-ils profiter à des institutions étrangères? pourquoi irions-nous ainsi abandonner notre or pour enrichir nos concurrents? Il faudrait ramener chez nous ces capitaux pour qu'il nous profitent.

Pourquoi, quand nos compagnies industrielles et commerciales canadiennes-françaises seront constituées, ne recevraient-elles pas leur part de secours des sociétés comme celles des Artisans, de l'Alliance Nationale, de l'Union S.-Pierre, ou de l'Union S. Joseph, qui toutes sont essentiellement canadiennes-françaises catholiques. Pourquoi aussi la Caisse d'économie de la Société S.-Jean-Baptiste ne ferait-elle pas des avances à ses compagnies. Ce placement ne vaudra-t-il pas autant que ceux que certaines compagnies d'assurance font dans des entreprises anglaises?

Où la mutualité qui a à sa disposition des capitaux énormes pourrait en faire profiter les canadiens-français, et ainsi encouragés et soutenues, nos compatriotes se croiront à juste titre, obligés d'aider de préférence les sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises. Cet échange de bons procédés contribuera puissamment à notre relèvement économique.

Des sociétés de crédit.—Parmi les institutions économiques qui jouent un grand rôle dans le mouvement des affaires il y a les sociétés par actions.

Nous possédons cet organisme, pourquoi alors ne l'exploierions-nous pas pour assurer le succès de l'oeuvre entreprise. A la faveur de la loi régissant ces sociétés, et de la loi des banques, ne pourrait-on pas créer des sociétés de crédit?

Supposons qu'une société ayant à sa tête les canadiens-français les mieux cotés, ne pourrait-elle pas attirer à elle assez de capitaux, accumulés par l'épargne, pour devenir un facteur puissant d'expansion?

Nous, ne faisons là qu'une simple suggestion, et à moins que les banques refusent d'aider le grand mouvement de notre expansion, il ne servirait à rien de leur substituer ces sociétés de crédit.

L'éducation financière du peuple.—Notre peuple semble ignorer l'"Art de placer sa fortune" et ce serait l'occasion de le lui apprendre.

Il y aurait tout un traité à écrire là-dessus et déjà un économiste français en a doté ses compatriotes.

Instruit sur les méthodes de placements de ses capitaux notre compatriote pourrait coopérer grandement à l'oeuvre commune.

Pour plus d'un d'entre nous il n'y a que la banque ou l'immeuble, où l'épargne peut être en sûreté. Pourtant il aurait des grands bénéfices pour nos compatriotes à placer leurs capitaux dans les compagnies commerciales et industrielles, dont les titres seraient mis en vente.

Le dernier emprunt de la commission scolaire catholique de Montréal a été couvert et c'est déjà un indice que nos compatriotes commencent à reconnaître que l'achat de titres de cette valeur leur est plus rémunérateur que le dépôt à l'épargne.

L'utilisation de l'épargne par la capitalisation assurerait notre essor économique; seulement le peuple est un peu méfiant des nouveautés et c'est le devoir de la presse d'entreprendre son éducation. Le peuple ne sait pas encore assez ce que c'est la bourse des valeurs mobilières, pour qu'il s'y aventure sans guide.

Loin d'être funestre, comme le préjugé populaire peut le croire la bourse au témoignage des économistes est un des mécanismes que la civilisation a inventés pour augmenter l'épargne et elle y est si bien parvenue que la France qui est le pays le plus riche du monde est aussi le pays où le peuple investit le plus de capitaux dans l'achat des titres et valeurs mobilières.

Il devrait en être ainsi de nous. Quand notre compatriote saura quels avantages il retirera du placement de son argent dans les actions de grandes compagnies commerciales et industrielles il n'hésitera plus à coopérer à l'oeuvre si grandement nationale.

Et alors, assuré du concours de la finance, il sera facile à notre compatriote d'atteindre la première place dans le domaine économique.

Si on veut des exemples...

"Je n'arrive pas à comprendre que des principes et des méthodes préconisés par toutes autres races deviennent une provocation quand ils sont préconisés et pratiqués par nous? Qui peut bien nous faire un crime de pelleter pour notre compte?"

"Ce doit être notre droit de garder notre bien. Nous fera-t-on croire que ces nécessités de la "bonne entente" nous imposent de forger nous-même notre esclavage économique?"

Ce passage de la conférence de M. l'abbé Groulx sur l'Action française m'est revenu à l'esprit comme j'allais terminer ce chapitre et j'ai cru qu'il avait ici sa place.

Où pourquoi les canadiens-français n'auraient-ils pas autant que leurs compatriotes anglo-saxons le droit de s'organiser? Pourquoi à l'instar du commerce et de l'industrie dirigés par des hommes d'autres races que la nôtre, le commerce et l'industrie canadiens-français n'auraient-ils pas le droit de compter sur l'assistance des banques et des autres institutions de crédit?

Que les capitalistes canadien-français imitent l'exemple des capitalistes belges, et voici cet exemple que M. Henri Charriaut, dans son ouvrage **La Belgique Moderne**, nous propose:

"Si la Belgique a fait de si grands progrès économiques, c'est que les capitalistes n'ont marchandé à l'industrie ni l'argent, ni le crédit. La fortune mobilière belge comprend une quantité assez considérable de fonds d'état, mais elle est faite surtout de titres d'affaires productives, industrie, transports, etc.

"Les Belges ne craignent pas d'engager leur capitaux dans les entreprises à gros profit. L'argent est l'élément vital. Lorsque l'affaire périclité, les Français prennent peur, et, tout de suite, l'abandonnent. Le Belge

arrive avec de nouveaux capitaux pour le sauver. Il y met une sorte d'entêtement. Il n'abandonne la partie que lorsqu'il n'aura plus réellement aucune chance."

Que je souhaiterais voir changer en capitalistes belges nombre d'entre mes compatriotes qui n'ont plus d'autre souci, leur fortune faite, que de la couvrir! Oui que de millions de dollars restent ainsi paresseux et improductifs.

Mais sans aller si loin chercher des exemples n'avons-nous pas sous les yeux celui des Israélites qui vivent au milieu de nous.

Comment ces hommes arrivés pauvres, miséreux au pays il y a trente, vingt, dix ans sont-ils parvenus à s'emparer du quartier le plus commercial de Montréal et à supplanter le commerce canadien-français? Comment peuvent-ils aujourd'hui contrôler plusieurs des branches du grand commerce et de l'industrie? Demandez-le à leurs banquiers, à leur compatriotes qui sont dans tous les pays du monde les magnats de la finance, et ces banquiers vous diront qu'il n'est pas de crédit qu'on refuse à un israélite qui jouit tant soit peu de la confiance et souvent avec un petit, très petit capital cet israélite tient tête à un concurrent plus fortuné; c'est que par son acharnement au travail, par sa sobriété, par son courage indétectible, par ses aptitudes et son génie des affaires l'israélite veut que "l'argent qu'il tire du travail devient encore, entre ses mains, un instrument de travail." Pas plus que le belge il n'aime "les placements morts."—

Qu'il en soit donc ainsi de nous et j'en ai la ferme assurance notre conquête économique est certaine.

CHAPITRE NEUVIEME

Si le "Vieux Québec" veut avoir sa place sur les marchés du monde, il doit aller la prendre.

Si quelqu'un veut voir jusqu'à quel point l'asservissement économique de notre province est complet, il n'a qu'à faire le tour de sa maison: il trouvera matière à réflexion. Ses meubles, ses vêtements, sa nourriture portent tous la marque de fabriques anglaises. Où sont-ils les produits de notre industrie canadienne-française? Il ne reste vraiment que le pain et peut-être quelques biscuits et encore ce sont des compagnies anglaises qui fournissent la farine. De la tête au pied le canadien-français et sa famille sont coiffés, vêtus, chaussés par une fabrique anglaise; sur sa table, on y trouve des viandes; elles sont vendues au boucher par un trust anglais; les légumes sont d'exportation américaine; les biscuits et les bonbons la plupart du temps sont étiquetés de marques anglaises. Le lit où il repose, la chaise où il s'assied, les ameublements de son vivoir, de son salon, de sa bibliothèque sont tous de provenance étrangère. Nulle part on ne trouve un nom canadien-français.

Nous sommes donc tributaires de tout ce que nous avons à nos concurrents et pourquoi cela? c'est sûrement d'abord parce que nous n'avons jamais voulu tenter un suprême effort pour créer notre industrie propre, et ensuite parce que nos concurrents profitant de notre apathie et de notre indifférence sont venus chez nous, sur notre propre marché prendre la place que nous leur avons laissé prendre.

C'est ainsi qu'a été "forgé notre esclavage économique." Nous avons laissé faire et nous voilà à la merci des étrangers, même pour notre propre subsistance.

Faut-il croire qu'il en sera toujours de même? ou bien faut-il espérer que nous allons secouer notre torpeur et conquérir la place à laquelle nous avons droit? La réponse est à ceux qui commandent parmi nous, elle est à ceux qui possèdent le capital et le génie et qui peuvent mettre la main sur nos ressources naturelles et les mettre en valeur pour notre compte et quand cette résolution économique se sera accomplie l'heure sera venue pour nous d'être partout sur les marchés, au Canada et à l'étranger, pour placer nos commandes.

On ne nous connaît pas

C'est bien à tort qu'on croirait que depuis la guerre on nous connaît mieux, tant en Europe qu'au Canada.

En Europe des écrivains de marque ont, il vrai, beaucoup parlé du Canada, acclamé l'héroïsme de ses fils, mais combien ont parlé de la province de Québec. On sait vaguement qu'il existe au Canada un groupe français, qui a fait le thème de beaucoup d'articles sur le **miracle canadien**, mais au point de vue économique ça nous rapporte bien peu. Ce n'est pas avec du dhytirambe, si éloquent soit-il, qu'on nous libèrera de notre asservissement. On continuera de louer nos exploits, mais on n'achètera pas de nous, on ne nous connaîtra toujours comme un groupe, qui a assuré sur la terre canadienne la survivance française; mais, la survivance française, nous le disions au début, comporte aussi la survivance du génie aussi bien que des traditions et de la langue et le génie français doit rayonner dans tous les champs de l'activité humaine.

Il faut nous faire mieux connaître en Europe, et nous diront comment.

Au Canada une presse odieuse depuis quelques années nous a calomniés; il n'est d'injures qu'elle n'ait adressées aux canadien-français, elle nous a

montré à ses lecteurs sous le plus mauvais jour; à l'en croire le canadien-français n'est qu'un pauvre hère, asservi par un clergé dominateur qui le tient dans la plus noire ignorance; c'est un *narrow-minded* et durant des mois et des mois ont trouvé dans cette presse toute la gamme des sentiments depuis l'injure la plus odieuse jusqu'à l'excuse la plus méprisante.

Et durant ce temps-là l'homme d'affaire d'Ontario venait quand même jeter sur notre marché ses produits; ses agents nous prenaient or et argent et poursuivaient chez nous la conquête économique.

Nos journaux répondaient bien aux injures et aux calomnies, mais nous continuions quand même à nous approvisionner chez nos voisins. Tout cela ne contribuait-il pas à faire croire qu'en vérité, les Canadiens-français sont un peuple qu'on peut exploiter impunément, puisqu'il ne peut pas se défendre et qu'il est pour longtemps à la merci de ceux qui le maltraitent.

Les voyages de la "**Bonne entente**" ont eu bien peu de succès, ils étaient à peine accomplis qu'en novembre, décembre derniers on vit la presse ontarienne redoubler d'ardeur malsaine et épuiser, si possible, tout le vocabulaire d'infamie que l'idolme anglo-saxon peut mettre au service de scribes aussi malfaisants. Et cette campagne de dénigrement contre nous s'est étendue à toutes les provinces anglaises, elle a même franchi les champs de batailles.

On ne nous connaît donc pas mieux au Canada qu'en Europe et c'est à nous, maintenant, de dire qui nous sommes, et ce que nous pouvons être.

Comment nous faire connaître

Aussi bien au Canada qu'en Europe il va falloir entreprendre une grande campagne de publicité et de réclame. Il ne convient pas toujours de parler de soi, et encore moins de se vanter: mais dans ce cas-ci c'est plus qu'une affaire d'amour propre, c'est une question de vie et de survie. Ce n'est plus les individus qu'il faut faire connaître, mais toute notre province et s'il est un cas "où la fin justifie les moyens" c'est bien celui-là.

La publicité est un des plus grands facteurs de succès: elle n'est pas propre à attirer sur les particuliers et sur leurs établissements l'attention du monde, mais elle peut être aussi utile aux pays et aux contrées. C'est ainsi que des places d'eaux, des villégiatures ont acquis de la grande vogue, et sont devenues presque le Pérou.

Les républiques sud-américaines, les autres provinces du Canada, la nôtre ont déjà fait de la publicité: pourquoi ne pas faire de même encore.

Et que faut-il faire connaître. Notre vieux Québec, son histoire, qui est un des plus beaux chapitres de l'histoire de France, ses ressources, ses possibilités; sa population; ses espoirs et son réveil.

Avec quel orgueil un individu de noble lignée n'affiche-t-il pas ses titres? Est-il contrée au monde qui possède un plus bel arbre généalogique que la province de Québec? Quel groupe ethnique dans notre pays peut se réclamer d'une plus belle ascendance, que le plus humble des canadiens-français? De même, quelle contrée peut étaler aux yeux de l'univers de si belles et si nombreuses richesses de toutes sortes? Quel peuple, est mieux doué que le peuple canadien-français? En est-il qui possède un organisme de perfectionnement plus complet, s'il n'est encore qu'au début?

Voilà tout ce qu'il faut faire connaître en premier lieu.

Le gouvernement provincial a déjà l'*Annuaire statistique*, qu'il le répande partout à des milliers d'exemplaires: c'est un ouvrage précieux, qui sera une révélation pour ceux qui le liront. A cela on pourrait ajouter les admirables ouvrages que Buisés à publier et qu'aucun auteur n'a pu

surpassés. Son ouvrage la **Province de Québec** est plus qu'un livre de propagande; c'est un poème.

Des expositions permanentes seraient aussi un médium infaillible de publicité. Nous avons en 1913 visité l'exposition universelle de Gand et combien nous avons été heureux de constater qu'avec le Congo belge, c'est le Canada qui attirait le plus de visiteurs. Il en sera de même de la province de Québec. Nous pourrions avoir à Londres, à Paris, à Bruxelles, à Turin ou à Gènes ou Milan notre exposition permanente; une sorte de musée commercial, où s'étaleraient nos matières premières et nos produits manufacturés.

Notre représentation à l'étranger

Pourquoi aussi la province de Québec n'est-elle pas encore mieux représentée à l'étranger? Quelle oeuvre féconde de bons agents, actifs, intelligents pourraient accomplir?

La représentation pourrait être officielle et particulière. Je m'explique.

La rereprésentation officielle comprendrait les agents nommés par le gouvernement de la province. Il faut louer le gouvernement Gouin d'avoir nommé un agent en Angleterre et un autre en Belgique. L'hon. M. Pelletier à Londres et M. Godfroy Langlois à Bruxelles peuvent être d'un grand service à l'oeuvre de notre relèvement économique. Tous deux sont hautement qualifiés et jouissent déjà de beaucoup de prestige. Sans bruit il font un travail dont les résultats peuvent déjà être appréciés. Il nous a été donné nous-même de constater que leurs efforts n'ont pas été vains.

Sir Lomer Gouin a aussi annoncé qu'après la guerre notre province aura aussi son représentant à Paris. C'est encore très bien. Nous savons, que pour l'avoir vu à l'oeuvre, que l'hon. M. Roy a déjà bien servi les intérêts de notre province, mais on comprend que pris comme il est par la représentation de notre pays il ne puisse plus donner autant d'attention à l'oeuvre nouvelle. Seulement nous pouvons compter qu'il aidera de ses conseils celui de nos compatriotes qui sera désigné pour nous représenter à Paris.

S'il nous était permis de faire une suggestion à sir Lomer Gouin, nous dirions que notre province devrait avoir aussi son représentant en Italie, soit à Turin, Gènes ou Milan. L'Italie, la guerre terminée sera une grande nation. Déjà un grand réveil économique se manifeste et notre province trouverait un avantage à se trouver là pour ne pas manquer les chances qui s'offriront.

Enfin, nous serions premier ministre que nous aurions aussi un représentant à Washington ou à New-York. Déjà les relations économiques entre les Etats-Unis et notre province se font de plus en plus étroites; des millions de capital américain sont investis dans nos ressources naturelles: ne viendrait-il pas d'avoir aux Etats-Unis notre représentant?

Représentation de nos maisons d'affaires.—Avec les représentants officiels pourraient coopérer les représentants de nos grands établissements industriels et commerciaux. C'est sur place qu'il faut être pour guetter toutes les occasions. Nos représentants officiels auront assez de s'occuper d'immigration, de colonisation, sans jeter sur leurs épaules la tâche de surveiller les intérêts de nos établissements.

Nous savons pour l'avoir appris d'un de nos hommes d'affaires que rien ne vaut comme d'être sur place et l'un d'eux au début de la guerre à réussi à supplanter une grande fabrique américaine de chaussures. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour toutes les branches de notre industrie.

Et selon nous ce n'est pas après la guerre que ces représentants devraient être nommés, mais dès maintenant. C'est maintenant qu'il faut préparer l'après-guerre et déjà les pays, même les neutres, s'organisent pour cette autre grande offensive. N'allons pas nous faire devancer par la Suisse, la Hollande, la Suède, le Danemark ou la République Argentine qui est notre grand concurrent outre-mer.

Qui empêcherait nos grands établissements d'avoir aussi leurs représentants dans les autres parties du pays? Les maisons de l'Ontario n'ont-elles pas chez nous leurs agences? Pourquoi aurions-nous pas, nous aussi, des agents dans les autres provinces.

Durant six mois nous avons été au service d'une grande maison de commerce de Montréal et nous savons quel succès cette maison à remporter, non seulement dans l'Ontario, mais dans les provinces maritimes et dans l'Ouest. Aussi avait-elle pour la représenter des agents de premier ordre et c'est par cent mille dollars qu'il fallait compter son chiffre d'affaires dans ces provinces.

Cet exemple pourrait être suivi avec avantage et grand profits.

Une commissior. de commerce

Quand nous étions secrétaire de la chambre de commerce du district de Montréal il nous souvient que cette institution a renouvelé le voeu exprimé déjà d'une commission de commerce. Ce voeu est resté toujours sans écho.

L'idée vaut trop pour être abandonnée. Qu'on la reprenne sous une forme. Puisque le gouvernement fédéral ne veut rien faire, passons-nous de lui. Déjà la chambre de commerce possède une commission d'exportation; qu'on en augmente le personnel, qu'on en étende les pouvoirs; que toutes les sphères de notre commerce et de notre industrie y soit représentée et ce sera un mécanisme dont le fonctionnement bien réglé amènera chez nous de belles et grandes affaires.

Que chacun des membres aie en main un exemplaire du rapport de la **Mission économique canadienne** en Grande-Bretagne, en France et en Italie; il puisera là des renseignements précieux pour l'après-guerre.

Nous avons lu ce rapport et nous en avons été émerveillé. Quels avantages sa réalisation assurerait à notre province. C'est tout un vaste programme qui est élaboré dans ce rapport et il n'en tient qu'à nous d'en retirer dès maintenant les premiers fruits.

L'exposé du programme fiscal des nations alliés est des plus suggestifs. Son étude guidera nos exportateurs dans la solution des grands problèmes de demain.

Si notre projet de 1912 avait réussi

Qu'on nous pardonne pour terminer de faire ici un peu d'histoire qui nous concerne personnellement.

On s'en souvient en 1912 Montréal reçut à quelques mois d'intervalles la Mission Champlain, conduite par M. Gabriel Hanotaux et une mission de manufacturiers anglais. Nous eûmes l'avantage, en qualité de secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce, d'assister aux fêtes et réunion qui furent organisées en l'honneur de ces deux missions.

Quelques semaines plus tard nous conçûmes le projet d'organiser une mission canadienne en Europe. Ce projet, nous devons le dire à la louange de M. Armand Chaput, de M. Adélar Fortier, de M. le général Labelle, de M. C. H. Catelli, de M. Joseph Contant, de M. A. P. Frigon, de M. S. D.

Joubert et de M. Georges Gonthier, reçut d'eux tous le plus enthousiaste appui. Ces messieurs donnèrent pour assuré son succès, toute le concours de leur influence, et ils n'épargnèrent rien pour le mener à bonne fin.

Le comité formé avait entrepris une grande campagne par tout le pays et les adhésions des chambres de commerce des autres provinces venaient nombreuses. Tout paraissait en bonne voie quand le gouvernement fédéral, par l'hon. M. Foster, son ministre du commerce, fit tout manquer.

Et bien si ce projet eut réussi, déjà au sein des chambres de commerce des plus grandes villes d'Angleterre, de France, de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne et de Hollande, existaient des comités canadiens. Ces grandes institutions prévenus de ce projets y avaient adhéré, et l'Allemagne avait été un des premiers pays à offrir à notre mission ses bons offices.

De Paris l'hon. M. Roy nous écrivait que le comité France-Amérique allait aider au succès de cette grande oeuvre économique, et le commissaire canadien, quand nous arrivait à Paris en mai 1913, où nous étions en tournée nous avait ménagé une entrevue avec M. Lacroix, secrétaire de la chambre de Commerce de Paris et nous remettait des lettres de présentation pour les présidents des chambres de commerce de Marseille et de Lyon.— C'est dire avec quel empressement il s'était donné au succès de ce grand projet, et nous croyons devoir profiter de cette occasion pour l'en remercier.

Notre but dans ce temps-là était le même qu'aujourd'hui; et c'est bien à regret que nous avons vu s'écrouler par la faute d'un ministre comme M. Foster, (nous devons nous attendre à cela de cette impérialiste) tout notre rêve d'expansion économique de notre pays.

Il n'est pas trop tard de reprendre pour le compte de notre province ce projet qui nous tient tant à coeur et sa réalisation serait la plus grande joie de notre vie.

Peut-être encore nous faisons-nous trop d'illusions!

Conclusion :

Il faut agir sans tarder sans quoi nous serons supplantés pour toujours.

Répondant à l'enquête de l'Action française sur nos forces nationales, M. Antonio Perreault, le brillant avocat, terminant ainsi son article sur „nos forces intellectuelles” :

“Apathie ! serais-tu la reine élue par les fils de ma race ? Auraient-ils si vaillamment lutté et si longtemps souffert pour s'endormir en tes bras nonchalants ? C'est toi qui retardes l'essor de ce peuple et tiens captives au fond de son âme sa poésie, la force de son intelligence, sa grandeur morale. C'est toi qui nourris chez les gouvernants et les riches l'égoïsme, ennemi des fils de l'esprit.”

Quand on considère dans quelle situation humiliante, je pourrais dire, l'apathie a placé notre province au point de vue économique a-t-on le droit de se taire ?

Non : c'est un devoir qui s'impose et un devoir national. Nul d'entre nous ne peut s'y soustraire sans faillir à l'honneur. Et c'est dès maintenant que nos compatriotes devraient prendre les moyens de faire reconquérir la première place à notre province dans le domaine économique. Parlant, lui aussi de cette obligation M. l'abbé Groulx ne craignait pas de déclarer au Monument National le 10 avril 1918.

“Au surplus, pourquoi ne pas reconnaître qu'au fond de tout problème réside un devoir de charité nationale et qu'il convient, ce devoir, de ne pas le traiter si légèrement ? Puisque tant de choses d'ordre supérieur—oeuvres de charité, oeuvres intellectuelles, oeuvres sociales, oeuvres religieuses,—sont dépendantes de la puissance du capital, c'est pécher contre la charité nationale et contre toutes ces oeuvres que de tarir sciemment leurs ressources. Et vous qui vivez au sein de la famille française et qui en cueillez la bienfaisance et les profits, vous n'avez pas le droit de ne pas lui rendre ce qu'elle vous donne et de ne pas servir tout d'abord vos compatriotes. D'autant qu'il n'est pas bon pour un jeune peuple comme le nôtre de trop sentir sa pauvreté. Parce que les quissances de l'argent s'étaient trop exclusivement d'un côté, beaucoup de nos faibles et de nos vaniteux adorent les dieux de l'étranger et la masse de nos petites gens sent peser plus lourdement sur elle l'infériorité de la race vaincue.”

A l'oeuvre donc : Il fut agir sans tarder. Qu'on ne nous dise pas que la supériorité intellectuelle nous suffit, car nous leur répondrons avec ce passage d'un discours du sénateur Herriot à ses compatriotes :

“Pour qu'un peuple vive et prospère, l'intelligence ne suffit pas ; l'histoire de la Grèce, de Rome et de l'empire Cysantin le démontre. La Grèce du IIe siècle malgré l'ardeur de ses chefs démocrates, ne résiste pas longtemps aux coups de Rome ; la belle et délicate Corinthe succombe sous la volonté brutale du stupide Mumnius. A son tour, l'empire romain est détruit par des êtres grossiers et sauvages vêtus de peaux de bêtes ou du manteau de laine rude qu'une épine retient à l'épaule : des soldats qui ne connaissent ni les villes, ni mêmes les maisons, triomphent de ce chef d'oeuvre la civilisation romaine”

Combien faut-il plus craindre pour notre survivance quand nous avons pour concurrents des hommes aussi puissants et aussi bien pourvus de tous les moyens de combat, que sont tous ceux qui nous disputent la prépondérance !

Agir doit donc être notre mot d'ordre et “agir sur plan.”

Et quel sera ce plan ? Ce sera l'organisation. On ne se fait pas d'idée de ce qui perd d'énergie faute d'organisation. L'organisation a été

le secret du succès économique de l'Allemagne, des Etats-Unis et de tant d'autres pays.

d. Nov'kov, un écrivain russe a publié, il y a un quart de siècle un ouvrage intitulé: **Le gaspillage dans les sociétés modernes** et M. Henri Joly disait: "Incontestablement il se gaspille beaucoup de santé, beaucoup d'esprit, beaucoup de paroles, beaucoup de sentimentalité et finalement beaucoup d'argent, dont personne ne retire de profit." Pourquoi, par l'organisation n'essaierait-on pas d'enrayer ce gaspillage?

Et comment former cette organisation? En faisant appel à toutes nos grands corps publics, à nos associations nationales, à nos compatriotes, dont le succès a couronné l'oeuvre. Nous fera-t-on croire qu'il n'y a pas assez d'éléments de choix dans notre nationalité pour qu'on arrive à créer un organisme parfait?

Vout-on maintenant que nous résumions en quelque formules toute notre thèse? Nous n'aurons qu'à rédiger dix commandements de la race:

- 1°—Se bien pénétrer de l'idée que la race canadienne-française mieux douée qu'aucune autre, peut si elle le veut conquérir la première place dans le domaine économique et que cette conquête la libérera du plus cruel des asservissements: celui de l'argent.
- 2°—Que pour lutter avec succès notre race doit être forte et robuste, qu'elle doit se multiplier et croître pour combler les vides et assurer sans cesse des renforts. Préservons-là contre les périls qui la menacent et les fléaux qui la déciment.
- 3°—Reformons notre enseignement. Rendons le plus pratique, plus utilitaire. Dirigeons nos fils vers les carrières nouvelles. Désencombrons les professions, que nous garderons pour une élite. Débarrassons nous du préjugé scolaire, qui peuple notre province de déclassés.
- 4°—Exploiter tout ce que notre vieux sol et son sous-sol si féconds renferment de richesses, de ressources, sans quoi une main étrangère se les appropriera et nous serons pour toujours sans patrimoine.
- 5°—Organisons le retour à la terre, par la colonisation et arrêtons la désertion des campagnes par l'organisation de la vie agricole.
- 6°—Mettons en valeurs les ressources inestimables de notre province par la colonisation industrielle. Créons des grandes et des petites industries. Ne laissons rien perdre de nos richesses.
- 7°—Adaptions nos méthodes de commerce aux exigences nouvelles. Sachons utiliser les aptitudes de nos compatriotes et faisons sortir de cette carrière ceux qui y végètent, au grand détriment de notre expansion commerciale.
- 8°—Mobilisons tous nos capitaux. Employons-les aux succès de la grande oeuvre de relèvement. Exigeons la coopération des banques, de la mutualité, du gros capitaliste, et même de l'épargniste, afin que pas un dollar ne reste "embusqué."
- 9°—N'épargnons rien pour que notre "Vieux Québec" ait sa place sur les marchés du monde. Faisons-le connaître par la brochure, par le tourisme, par des expositions, par nos représentants officiels, par les agents commerciaux.
- 10°—Créons dès maintenant le grand organisme qui mettra en mouvement toutes nos énergies nationales.

Pour être encore plus concis, qu'on nous d'emprunter à M. Henry Joly quatre propositions qui résumeront tous nos devoirs.

Pour arriver à la supériorité économique il faudrait :

- 1^o — Assurer chez une un meilleur équilibre entre l'esprit d'épargne et l'esprit d'initiative ;
- 2^o — Etablir un meilleur équilibre entre la libre initiative et l'organisation collective.
- 3 — Chercher un meilleur équilibre entre l'action de la science pure et celle de la science appliquée.
- 4 — Etablir un meilleur équilibre entre les différentes parties de notre éducation nationale.

Ainsi coordonnées nos énergies nationales ne peuvent pas aller devant d'un échec. Ainsi disciplinée nos forces sont assurées du triomphe.

Est-il besoin de faire ici le tableau de ce que sera notre province le jour, où elle aura conquis la première place dans le domaine économique ? Le "Vieux Québec" qui a donné l'élan au défrichement de ce pays ; qui est allé porter jusqu'à ses extrêmes confins la civilisation avec l'Évangile, le "Vieux Québec" reprendra le prestige que l'apathie et la torpeur de ses fils lui avaient fait perdre.

Sur tous les points de son territoire surgiront des usines, dont les produits variés feront le tour du monde ; les produits de sa terre seront disputés partout ; son grand fleuve portera les navires vers tous les points de la terre pour y répandre le fruit des efforts d'un jeune peuple en pleine expansion.

Les Canadiens-français enrichis par la prospérité verront s'épanouir toute une floraison d'œuvres sociales, d'œuvres intellectuelles. Ce sera le grand réveil et les autres peuples de cette terre canadienne, nous connaissant mieux, viendront à nous et alors se cimentera pour toujours l'amitié et l'unité nationale.

Le "Vieux Québec" sera plus que jamais la clé de voûte de l'édifice de la Confédération.

* * *

Mais peut-être pour vouloir faire arriver notre Vieux Québec à la première place, nous taxera-t-on de **provincialisme**. Ce mot inventé par nos ennemis n'a pas encore été admis dans nos dictionnaires, et nous le répudions également.

Ce n'est pas du **provincialisme** que de travailler au succès de sa province ; ce n'est pas du **provincialisme** que d'induire ses compatriotes à mettre en valeur toutes les richesses matérielles, intellectuelles et morales dont le créateur les a dotés ; ce n'est pas du **provincialisme** que de désirer pour sa terre natale une place du choix surtout quand cette terre a été le berceau de la grande patrie : tout cela c'est le **sens national**, qui est selon un écrivain français M. Camille Julian, "la manière dont une nation se représente sa vie et se met en rapport avec les autres nations voisines. Le patriotisme c'est le sentiment ; le sens national c'est la tenue."

Qu'on n'aille pas, de grâce, nous imputer des sentiments aussi étroits que ceux d'une **provincialisme** mesquin.

Nous n'avons jamais perdu de vue que le "Vieux Québec" fait partie d'une confédération ; que ses frontières touchent à celles d'autres provinces et que ses chemins de fer et son grand fleuve le tiennent uni à elles ; que son peuple vit à côté d'autres peuples d'origines et de croyances étrangères, et

à l'ombre du même drapeau; mais nous ne pouvons, non plus perdre de vue que le "Vieux Québec" est l'ancêtre de toutes les provinces de la Confédération; que c'est le "Vieux Québec" qui par son adhésion a assuré la réalisation de la confédération; que c'est le "Vieux Québec" qui détient la clef de cette confédération; qu'il possède à lui seul, plus de richesses, plus de ressources, que toutes les autres provinces et que ses fils ont été les premiers de la civilisation sur cette terre canadienne.

Nous ne perdons pas de vue aussi que l'essor économique du "Vieux Québec" profitera à tout le pays et que c'est faire oeuvre de patriotisme que de faire tendre tout les efforts et toutes les énergies vers la prospérité de son pays et le bien-être de ses habitants.

FIN

